



**REPUBLIQUE DU BENIN**

\*\*\*\*\*

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE  
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

\*\*\*\*\*

**UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI**

\*\*\*\*\*

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)**

\*\*\*\*\*

**MEMOIRE DE LICENCE PROFESSIONNELLE**

\*\*\*\*\*

**OPTION : ECONOMIE ET GESTION DE LA MICROFINANCE**

**THEME**

**PROBLEMATIQUE DE RECOUVREMENT DE  
CREDITS DANS LES INSTITUTION  
MICROFINANCE : cas de l'IAMD-Microfinance**

**Réalisé et présenté par:**

**ANISSOU Emile**

**&**

**LOKO Yémalin Alain**

**Sous la Direction de:**

**Maître de stage :**

**Mme Christiane KOUKPO**

Responsable Administrative et Financière

De l'IAMD – Microfinance

**Maître de mémoire:**

**Dr Victorin HOUNDEKON**

Enseignant-Chercheur à la FASEG

**ANNEE ACADEMIQUE : 2015-2016**

**Réalisé et soutenu par ANISSOU Emile et LOKO Alain**

### INTRODUCTION

Il est notoirement admis, de nos jours qu'avec le microcrédit, on peut briser le cercle vicieux de la pauvreté et promouvoir la croissance moyennant des coûts réduits ou avec de faibles sommes d'argent dans une multitude de secteurs. Cependant, la politique de rechercher les meilleures voies devant assurer la pérennité des institutions offrant ce service trouve déjà ses limites face au faible taux de remboursement qu'enregistrent les Institutions de Microfinance (IMF) nées après la libéralisation financière des années 90. Cette limite en matière de performance de remboursement expose la plupart des IMF, à des difficultés de répondre de façon spécifique et réglementaire à la demande des petites et moyennes entreprises. On note par ailleurs, qu'en microfinance, un crédit est considéré comme étant en impayé : lorsque le montant d'une des échéances du crédit n'est que partiellement payé à la date de l'échéance ; ou bien le montant d'une des échéances du crédit est payé avec retard ; ou alors le montant d'une des échéances du crédit n'est pas du tout payé. Alors il est évident que la viabilité d'une institution financière de même que la sécurité des épargnants dépendent des techniques de gestion d'impayés. En prenant le cas de l'Institut Africain d'Application des Méthodes de Développement (IAMD-Microfinance) qui a atteint 36.695.383 de francs CFA en 2014 et 37.927.574 de francs CFA en 2015, soit une augmentation de 1.232.191 de francs CFA d'impayés, il ressort que la croissance des impayés dans cette structure est devenue une situation préoccupante. Elle peut mettre en cause non seulement sa crédibilité mais peut à terme compromettre son existence. A cet effet, on se propose de connaître les facteurs à l'origine des impayés dans les IMF et plus particulièrement dans l'IAMD-Microfinance. Telle est la question qui fera l'objet de notre préoccupation dans cette étude.

Cette problématique n'est pas nouvelle dans la littérature en microfinance. De nombreuses recherches empiriques (Montalieu, 2002 ; Lanha, 2002 ; Mayoukou, 2003 ; Honlonkou et al. 2006) ont été réalisées sur le sujet en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Bénin. Ainsi les activités de crédit des Institutions de Microfinance sont devenues très importantes pour la redynamisation et la prospérité des micro entreprises ces derniers temps. Toutefois le remboursement des fonds octroyés par les IMF aux clients potentiels pose problème et on ignore les facteurs ou sujets responsables de ladite situation. C'est ainsi que , nous nous sommes assignés comme tâche de nous intéresser à la situation de remboursement des crédits des IMF en générale et en particulier le cas de l'Institut Africain d'Application des Méthodes de Développement (IAMD-Microfinance) afin de situer les

responsabilités puis analyser les problèmes liés à la gestion de recouvrement des crédits ; d'où le thème « **Problématique de recouvrements des crédits dans les IMF: cas de IAMD-Microfinance** », nous a inspiré au cours de notre stage à l'IAMD-Microfinance de Porto-Novo. L'originalité de la présente étude est la prise en compte de la spécificité ainsi que le différentiel du taux de remboursement en vue d'une mise en œuvre de nouvelles méthodes et suivi approprié pour assurer des taux de remboursement meilleurs. Compte tenu de cette spécificité, cette étude aura pour objectif de produire un essai pouvant contribuer à une parfaite connaissance des déterminants du faible taux de remboursement. Afin d'identifier et analyser de façon significative les principaux facteurs à l'origine des impayés au sein de l'IAMD-Microfinance ainsi que les conséquences possibles. La connaissance de ces déterminants permettra de mettre en place des mesures préventives en termes de proposition des stratégies susceptibles d'assurer le remboursement des crédits octroyés et réduire les prêts impayés.

En effet, la bonne gestion des prêts ne peut qu'améliorer la rentabilité et l'efficacité de l'institution, ce qui est de nature à garantir sa pérennité.

Pour atteindre notre objectif, cette étude sera structurée en trois parties. La première circonscrit la présentation de l'IAMD-Microfinance, la seconde intitulée cadre théorique de recherche traite en section 1 et 2 du cadre théorique et méthodologique de l'étude et le troisième, expose les résultats et les recommandations.

### **CHAPITRE I : Cadre institutionnel de l'étude**

Ce premier chapitre est consacré à la présentation générale de la structure faisant objet de cadre d'étude de notre projet de recherche et ayant abrité le stage.

En section 1 de ce chapitre se fera une brève présentation de l'IAMD-Microfinance et puis le déroulement du stage et les constats susceptibles de prouver le bien-fondé de l'ambition qui nourrit la conduite effective de ce travail de recherche.

#### **Section 1. Présentation de l'IAMD-Microfinance**

##### **A. Historique, objectifs et structure organisationnelle, moyens mise en œuvre.**

###### **1. Historique**

Depuis les années 1990, la Microfinance est devenue un maillon important de l'économie Béninoise et animée par divers acteurs dont les principaux sont : les mutuelles et coopératives d'épargne et de crédits, les Associations et Organisations Non Gouvernementales (ONG). L'IAMD-Microfinance, une de ces mutuelles et coopératives d'épargne et de crédits ; apparaît aujourd'hui comme le meilleur canal de drainage de fonds vers les couches défavorisées.

Dans cette optique, l'IAMD-Microfinance a été créée en 1997 comme une ONG à volet microfinance avant d'obtenir conformément aux dispositions de la nouvelle loi régissant les SFD dans l'espace UEMOA une personnalité juridique en 2013 pour devenir institution de microfinance.

Son but est de financer les populations démunies des départements de l'Ouémé-Plateau en particulier et celles du Bénin en général ; afin de contribuer à l'amélioration de leur niveau de vie.

###### **2. Missions et Objectifs**

Les objectifs à atteindre de l'IAMD-Microfinance sont relatifs à sa mission et vision.

D'abord, l'IAMD-Microfinance s'est donné la mission de renforcer de manière significative la base économique des populations rurales et périurbaines vulnérables pratiquant une activité économique d'auto emploi en leur offrant des services financiers de qualité dans une perspective d'atteindre la pérennité financière. Quant à la vision, il s'agit de travailler pour devenir une institution de Microfinance agréée, autonome, pérenne, intervenant en Milieu rural et périurbain, et offrant des services financiers adaptés aux besoins de sa clientèle. Ainsi, les objectifs de l'IAMD-Microfinance se présentent comme suit :

- faire de IAMD-Microfinance une institution pérenne et professionnelle respectant les instructions de la BCEAO ;
- sensibiliser en milieu rural les femmes et surtout les former sur la vie associative et la gestion des crédits.
- consentir du crédit à court, moyen et long terme pour le financement des activités génératrices de revenus de ces populations qui, malgré
- leur niveau de pauvreté, s'investissent dans les activités génératrices de revenus pour survivre.
- promouvoir la solidarité, l'éducation financière et sociale au sein de nos groupements bénéficiaires de crédit.
- développer chez les populations cibles l'autonomie financière surtout des femmes au sein de leur foyer.
- convaincre progressivement les bénéficiaires à connaître les principes financiers légaux et à s'intégrer dans les dispositifs en vigueur au sein des Institutions Financières formelles, tout ceci dans l'objectif de les préparer pour la relève et l'autogestion.

### 3. Structure organisationnelle

La gouvernance dans les SFD constitue l'une des innovations majeures de la nouvelle réglementation. La structure organisationnelle ou le système de gouvernance au sein de l'IAMD-microfinance regroupe l'ensemble des mécanismes par lesquels les acteurs (élus, salariés et autres) déterminent et poursuivent la mission du SFD et assurent la pérennité en s'adaptant à l'environnement, en prévenant et en surmontant les crises.

Il s'agissait de clarifier les rôles et responsabilités des acteurs dans une gouvernance d'entreprise. Ainsi, la gouvernance au sein de l'IAMD-microfinance, au-delà des procédures qui régissent les différentes opérations s'organise autour du fonctionnement des différents organes tels que : l'assemblée générale, le conseil d'administration ; la direction (l'organigramme de l'IAMD Microfinance en annexe).

L'Assemblée Générale (AG) est l'organe suprême de décision. Elle est composée de tous les membres de l'institution et est compétente pour :

- Définir la politique générale et les orientations de l'Organisation ;
- Elire et révoquer les membres du Conseil d'Administration;

- Approuver l'adhésion, l'exclusion, la suspension ou le retrait d'un membre ;
- Approuver les comptes annuels soumis par le Conseil d'Administration ;
- Approuver la cotisation annuelle des membres ;
- Décider de tout changement dans l'emplacement du siège de l'Organisation en tenant compte des facilités d'installation et de communications nécessaires au bon fonctionnement de l'Organisation ;
- Décider de la dissolution de l'Organisation ;
- Exercer tous les autres pouvoirs expressément réservés à l'assemblée générale par la loi et les Statuts.
- Nommer un commissaire aux comptes.

Elle est susceptible de créer tout organe subsidiaire, toute commission, et adopter les règles et règlements qui se révéleraient nécessaires pour assurer la transparence et pour atteindre le but de l'Organisation. Elle est en mesure de déléguer certains de ses pouvoirs au Conseil d'Administration.

Elle se réserve le droit d'exercer son autorité sur toutes les questions qu'elle a délégué au Conseil d'Administration, conformément à l'alinéa précédent

L'Assemblée générale extraordinaire quant à elle statue sur les décisions de modification des statuts et règlement intérieur. Elle est la seule compétente pour décider de la dissolution de l'Organisation. Elle est réunie par le Conseil d'Administration lorsqu'il le juge utile ou à la demande des deux tiers (2/3) au moins des membres de l'Organisation à jour de leur cotisation. Elle statue à la majorité des trois quart (3/4) des membres présents ou représentés.

Quant au Conseil d'administration, il est responsable devant l'Assemblée Générale. Il exerce tous les pouvoirs qui peuvent raisonnablement être nécessaires. Il peut déléguer certains de ses pouvoirs au Directeur à l'exception des pouvoirs spécifiés aux second et troisième alinéas.

Ainsi, Le Conseil d'Administration de l'IAMD-Microfinance recrute un Directeur qu'il peut ou non choisir parmi les membres de l'IAMD-Microfinance. Celui-ci exerce ses fonctions sous l'autorité du CA et ses attributions sont définies par le règlement intérieur de l'IAMD-Micro-finance. Le CA définit la rémunération du Directeur, qui assure sa gestion courante. L'organisation administrative et technique de la direction est placée sous la responsabilité du Directeur. Ce dernier est investi des pouvoirs les plus étendus dans les limites des objectifs

stratégiques définis et des résolutions adoptées par le CA. Dans l'exécution de ses tâches, le Directeur est assisté d'un personnel de soutien.

En vue d'atteindre les objectifs de l'IAMD-Microfinance, chaque type d'agent a une tâche spécifique à accomplir.

Le Directeur en premier lieu nommé par le Conseil d'Administration, supervise l'ensemble des agents de l'institution et a pour principale mission de :

- déterminer et de mettre en œuvre la stratégie de l'institution ;
- organiser les différentes fonctions de l'institution ;
- garantir une bonne exécution des programmes négociés et acquis auprès des partenaires de l'institut dans le respect des engagements contractuels qui sont pris ;
- définir les orientations de l'institution et prendre des décisions ;
- assurer le contrôle permanent des activités de tous les services ;
- suivre régulièrement le tableau de bord défini ;
- faciliter les audits et contrôles internes et externes ;
- rendre compte périodiquement de ses activités au Conseil d'Administration.

En deuxième lieu, vient le responsable administratif et financier qui, sous la supervision du Directeur, est en relation fonctionnelle avec les autres services et a pour mission de :

- conseiller la direction sur les problèmes de gestion financière et les procédures administratives ;
- rédiger les rapports de synthèse de la situation comptable et financière ;
- gérer les contrats de prestation et superviser leur exécution ;
- réaliser les opérations comptables depuis la tenue des comptes jusqu'à la réalisation des bilans et des déclarations légales ;
- appliquer les procédures comptables selon les règles comptables définies en la matière ;
- assurer la gestion de la comptabilité budgétaire ;
- élaborer les tableaux de bord nécessaires à la gestion prévisionnelle ;
- rendre compte périodiquement de ses activités au directeur.

En troisième lieu, vient le chef service exploitation qui, supervisé par le directeur, est en relation fonctionnelle avec les autres services et a sous sa responsabilité les chefs bureaux de l'institution. Il a pour responsabilité de :

- appliquer la politique et les procédures de crédit ;

## **Problématique de recouvrement de crédits dans les IMF : cas de l'IAMD-Microfinance**

---

- maintenir une qualité élevée du portefeuille en prenant, selon le cas des mesures préventives et curatives ;
- planifier et superviser les recouvrements de créances en souffrance ;
- coordonner le suivi des remboursements de crédit ;
- assurer une étroite supervision du travail des chargés de prêts ;
- apporter aux chargés de prêts tout l'appui technique nécessaire pour améliorer leur performance ;
- veiller rigoureusement aux suivis des différents groupements ;
- rendre compte périodiquement de ses activités au directeur.

Après lui vient le contrôleur interne qui supervisé par le directeur, est en relation fonctionnelle avec l'ensemble des chefs services. Il adresse ses rapports au CA avec ampliation au Directeur et a pour mission de :

- vérifier la régularité, la fiabilité et la sincérité des comptes ;
- veiller à l'exhaustivité de l'enregistrement des opérations ;
- examiner l'exactitude des montants des opérations enregistrées ;
- contrôler la validité des opérations enregistrées ;
- veiller à la bonne présentation des agrégats financiers conformément aux normes applicables ;
- vérifier les remboursements de crédits et veiller à la concordance entre les retards et les pénalités appliquées ;
- vérifier les soldes de compte : l'encours de crédit et les provisions douteuses ; des disponibilités et comptes assimilés ; des dettes à court terme et charges à payer ; des produits et charges.
- veiller à la mise en œuvre des manuels de procédures et à leur mise à jour ;

Ensuite vient le secrétariat qui, sous la responsabilité du Directeur collabore avec tous les autres agents et services. Il a pour mission de :

- gérer le standard téléphonique ;
- traiter, mettre en forme les courriers, classer et archiver différents documents de l'institution,
- gérer l'agenda du directeur et planifier ses rendez-vous, les réunions ;
- établir les comptes rendus, rapports, procès-verbaux de séance ou d'évènement ;

Par la suite vient le chargé de prêts qui, supervisé par son collaborateur direct le chef de bureau, reste en relation d'affaires avec les clients de l'institution. Il a pour mission de :

- organiser les groupes et les mobiliser autour de la vision de l'institution ;

- maîtriser les besoins de la clientèle ;
- réaliser des sensibilisations sur les activités, les produits de l'institution, son expérience, son domaine d'intervention, etc.
- informer les groupes cibles des activités de l'institution ;
- faire tenir des séances de sensibilisation des clients sur l'obtention et la gestion des crédits à l'institution ;
- accomplir toutes autres tâches à lui confier par son supérieur hiérarchique.

Après lui vient le caissier qui, sous la supervision directe du responsable administratif et financier reste en relation quotidienne avec les clients de l'institution. Il est chargé de :

- procéder aux encaissements et aux décaissements au guichet de l'institution ;
- procéder à la balance des comptes en fin de journée ;
- faire contrôler quotidiennement sa caisse par le responsable administratif et financier ;
- assurer les dépôts et les retraits de fonds au coffre-fort ;
- procéder à l'impression de sa caisse en fin de journée ;
- établir le bill étage de la caisse d'ouverture et de la caisse de fermeture et le faire signer par le responsable administratif et financier.

En dernière position, viennent les agents d'entretien et de sécurité qui, sous la responsabilité du RAF ont pour tâches de :

- Assurer la surveillance des bureaux et des installations en place pendant les heures indiquées ;
- Assurer la propreté des locaux, meubles ainsi que la cour ;
- Signaler régulièrement tous faits et gestes nouveaux constatés ;
- Exterminer les parasites ;
- Mettre en place les objets déplacés ;
- Annoncer et introduire tout visiteur au secrétariat ;
- Participer aux séances de travail / formation organisées dans le cadre du travail

Ils rendent compte de ses activités à leurs supérieurs hiérarchiques.

#### **4. Ressources**

Les ressources de l'IAMD-Microfinance sont d'ordres matériels (terrains, bâtiments, autres infrastructures), financières et humaines selon les catégories des sujets.

Par ailleurs, au titre des ressources matérielles disponibles au niveau de l'IAMD-Microfinance, on distingue les matériels de transport, les matériels informatiques et les

## Problématique de recouvrement de crédits dans les IMF : cas de l'IAMD-Microfinance

mobiliers. Il est à noter qu'en 2011, le bâtiment abritant l'institution a été acquis sur fonds propres.

S'agissant des ressources financières disponibles, on distingue les fonds propres de l'institution ; les résultats nets excédentaires reportés à nouveau dans les provisions, fonds propres et assimilés ; les dépôts des groupements et les ressources mises à disposition par les partenaires financiers. Le tableau suivant (Tableau1 et 2) illustre la situation des ressources financières disponibles de l'IAMD-Microfinance de 2011 à 2015.

**Tableau 1:** Détail des ressources financières disponibles à l'IAMD-Microfinance au 31/12/2014

N°	Libellés / sources	2011	2012	2013	2014
1	Fonds propres	210 196 194	256 190 904	303 722 689	400 621 636
2	DAV	204 629 507	151 149 695	210 408 969	206 291 749
3	DAT	4 000 000	0	2 000 000	4 000 000
4	Emprunts CGGC	278 221 100	225 665 300	185 665 300	145 665 300
5	Subvention d'exploitation	0	0	0	0
6	Subvention d'investissement	39 751 505	27 276 537	18 512 257	8 997 093
7	Autres	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>736 798 306</b>	<b>660 282 436</b>	<b>720 309 215</b>	<b>765 575 778</b>

**Source :** Direction IAMD-Microfinance, 2014

**Tableau2:** Détail des ressources financières disponibles à l'IAMD-Microfinance au 29/08/2016.

n°	Libellé/source	2014	2015
1	Fonds propres	692250186	811369896
2	DAV	400621636	521402904

## Problématique de recouvrement de crédits dans les IMF : cas de l'IAMD-Microfinance

3	DAT	287421454	347857502
4	Emprunts CGGC	4000000	4300000
5	Subvention d'exploitation	0	0
6	Subvention d'investissement	8997093	4742418
7	Autres	0	0
Total		442360883	878302824

**Source** : Manuel de procédure de IAMD-Microfinance ; 2016

Parlant des ressources humaines, il advient que l'IAMD-Microfinance emploie actuellement 22 personnes, tous profils confondus. Le tableau ci-dessous (tableau 3) précise le nombre d'agents par poste et le tableau suivant (tableau4) présente les ressources humaines de l'IAMD-Microfinance par catégorie

**Tableau 3:** Personnel de l'IAMD-Microfinance en Août 2016

Libellé du Poste	Nombre d'agents en Août 2016
Directeur	01
Responsable Administratif et Financier	01
Contrôleur interne	01
Chef service Exploitation	01
Comptable	01
Responsable informatique	01
Caissière	03
Agents de Crédit	09

<b>Libellé du Poste</b>	<b>Nombre d'agents en Août 2016</b>
Personnel d'entretien	02
Agent de sécurité	<b>02</b>
<b>Total</b>	<b>22</b>

**Source** : IAMD-Microfinance ; 2016

**Tableau 4** : présentation des Ressources humaines de l'IAMD-Microfinance par catégorie

	<b>Effectif total</b>	<b>%</b>	<b>Dont hommes</b>	<b>%</b>	<b>Dont femmes</b>	<b>%</b>
Catégorie A	5	22%	2	15%	3	33%
Catégorie B	8	36%	5	38%	3	33%
Catégorie C	2	9%	0	0%	2	22%
Catégorie D	7	31%	6	46%	1	11%
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>≈100%</b>	<b>13</b>	<b>≈100%</b>	<b>9</b>	<b>≈100%</b>

**Source** : Conception des deux auteurs

## **B. Activités, environnement, défis de l'IAMD-Micro finance**

### **1. Les différentes activités de l'IAMD-Micro finance**

Les activités de l'IAMD-Microfinance s'intéressent à tout genre de clients qui répond aux exigences de l'institution. Pour satisfaire sa clientèle, l'IAMD-Microfinance mène des activités propres aux besoins de financement de cette dernière. Ses activités se divisent en deux grands services qui sont : les services financiers et les services non financiers.

#### **▪ Les services financiers**

L'IAMD-Microfinance développe ordinairement des crédits à court terme mais aussi à moyen terme à travers des crédits à l'élevage et à l'agriculture grâce au Cadre Général de Gestion des lignes de Crédit (CGGC).

Les services financiers sont constitués exclusivement de quatre (04) types de crédit à savoir : le crédit de groupement, de groupe, individuel et d'opportunité.

### **-Le crédit de groupement**

C'est un crédit de masse d'un cycle de (04) quatre mois dont le montant accordé varie entre quinze mille (15 000) et trois cent mille (300 000) francs maximum. C'est un crédit de cinq (05) personnes au moins et de cent vingt (120) maximum avec un taux constant de 2% le mois.

### **-Le crédit de groupe**

Il s'agit d'un produit intermédiaire dont le montant accordé varie entre vingt-cinq mille (25 000) francs et cinq cent mille (500 000) francs par personne. C'est un crédit de deux (02) à cinq (05) personnes dont la durée maximum est de 12 mois avec un taux dégressif de 2%.

### **-Le crédit individuel**

C'est un crédit accordé à une personne physique ou morale d'un montant compris entre 50.000 et 10 000.000 F CFA et dont la durée est de vingt-quatre (24) mois maximum avec un taux dégressif de 2%.

### **-Le crédit d'opportunité**

C'est un crédit accordé à certains de nos clients afin de leurs permettre de saisir certaines opportunités d'affaires. Sa durée maximum est de 4 mois avec possibilité de remboursement in fine. Le montant maximum de ce crédit est de dix millions (10 000 000) de francs CFA. Les conditions et formalités à remplir sont identiques à celles de crédit individuel à l'exception du taux d'intérêt qui est **2%** constant le mois et les pénalités de retard qui s'élèvent à 1% par jour de retard sur l'échéance. Il fait appel en urgence à un comité de crédit restreint sous la supervision du directeur.

### **▪ Les services non financiers**

Face à une clientèle constituée en majorité d'agent économique analphabète, **IAMD-Microfinance** se voit obliger d'animer les séances d'information, de sensibilisation et de formation pour la bonne gestion des micros entreprises au profit de ses clients. Ses séances permettent à ces derniers de mieux connaître l'institution, l'importance de la tenue d'une comptabilité journalière à partir des cahiers d'achat, de vente et des débiteurs.

Ils sont aussi formés sur la séparation de la caisse de l'entreprise des prélèvements personnels, le marketing et le respect des engagements envers les fournisseurs et les partenaires financiers. Ils ont également au cours de ces séances des réponses aux carences de gestion souvent à la base de la faillite des micros entreprise. Ces prestations diminuent les risques

d'échec dans le secteur des micros entreprises non seulement grâce à l'enseignement et aux conseils pratiques prodigués mais aussi grâce à l'émulation suscitée par le témoignage des anciens clients.

### **2. Analyse FFOM de l'IAMD-Microfinance**

#### **a. Diagnostic interne : Forces et Faiblesses**

Le service crédit de l'IAMD-Microfinance de Porto-Novo est composé de cinq (05) agents de crédit chargés de toutes opérations relatives à l'octroi de crédit, son suivi et à son recouvrement dans le cas où le client n'obéit pas son engagement de remboursement. Il règne pratiquement tout temps dans ce service une bonne ambiance de travail ce qui permet aux agents d'avoir un bon rendement. Dans ce service, il est utilisé un performant logiciel de gestion appelé "Microfina" qui permet aux agents de suivre les remboursements des crédits de façon automatique.

En dehors des forces ci-dessus notifiées, on note aussi des faiblesses tels que : l'insuffisance de matériels didactiques et matériel de bureau (ordinateur, imprimante...); insuffisance d'agents de crédit ; la paralysie du service lorsque les agents de crédit vont sur le terrain pour la validation ; insuffisance de maîtrise de différents secteurs d'activité ; le manque de suivi de garantie ainsi qu'un déficit d'agent de recouvrement par rapport au volume des impayés. En ce qui concerne l'opérationnalisation des crédits, on note un retard dans le déblocage des fonds, insuffisance ou manque de suivi des clients financés, dossiers de prêts mal étudiés parfois, violation par le staff des politiques et procédures de mise en place des crédits.

#### **b. Diagnostic externe : Opportunités et Menaces**

Le diagnostic externe se résume aux différents facteurs : les facteurs externes favorables à la structure ainsi que les facteurs externes défavorables. Parlant des facteurs externes favorables connus sous le vocable d'opportunités, on relève entre autre le partenariat de l'IAMD-Microfinance avec des ONG (Organisations Non Gouvernementales) telles que : GARDIEN-ONG (pour le financement des micros projets dans le PADER), MCA-Benin dans le cadre du PRICA, FASIG pour la réalisation de l'interconnexion et achat des matériels informatiques. En dehors des ONG, on note aussi le partenariat avec des institutions ou structures bancaires de la place telles que : PLANET FINANCE AFRICA (pour le projet MFS), ECOBANK, ECGGC...etc. Par ailleurs, on note la proximité géographique de certaines institutions

## Problématique de recouvrement de crédits dans les IMF : cas de l'IAMD-Microfinance

partenaires ou micro entreprises sociétaires ainsi que les marchés environnants qui regorgent plus de 60% des clients.

En dehors des opportunités ci-dessus notifiées, on note aussi des facteurs externes défavorables connus sous le vocable de menaces. On note une mauvaise performance de remboursement des crédits octroyés. Ce qui expose la structure à des risques tels que la faillite ou la banqueroute. Par ailleurs, les catastrophes naturelles telles que les inondations, la sécheresse impactent le plus souvent le rendement des activités des clients et par conséquent les échéances de remboursement des clients potentiels. Aussi, dans les périphériques de l'IAMD-Microfinance se retrouvent d'autres IMF concurrente tels que : PEBCO, COWEC, le DEFI. Cette proximité géographique a donné naissance au phénomène de la transhumance des clients qui le plus souvent effectuent des prêts auprès de l'IAMD-Microfinance pour en faire objet de remboursement ou de garantie auprès des institutions de microfinance voisines. Dans la plupart des cas, cette situation menace les chiffres d'affaires de la structure et impacte négativement son devenir.

**Tableau 5 : Modèle conceptuel FFOM de l'IAMD-Microfinance**

FFOM	Atout (positif)	Handicap (Négatif)
Facteurs Internes	<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une bonne ambiance de travail ce qui permet aux agents d'avoir un rendement plus ou moins bon.</li> <li>- Utilisation d'un performant logiciel de gestion permettant aux agents de suivre les remboursements des crédits de façon automatique.</li> </ul>	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déficit d'agent de recouvrement par rapport au volume des impayés.</li> <li>-Retard dans le déblocage des fonds, insuffisance ou manque de suivi des clients financés, dossiers de prêts mal étudiés, violation par le staff des politiques et procédures de mise en place des crédits.</li> </ul>
Origine Externe	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat de l'IAMD-Microfinance avec des ONG et d'autres structures bancaires de la place telles que Planète Finance, la BOAD, Diamond Bank, Ecobank...etc.</li> <li>- Proximité géographique des micro-entreprises sociétaires ainsi que le marché public qui regorge plus de 60% des clients.</li> </ul>	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise performance de remboursement des crédits octroyés exposant la structure aux risques tels que la faillite ou la banqueroute.</li> <li>- Catastrophes Naturelles telles que les inondations, la sécheresse qui influent le plus souvent sur le rendement activités des clients et par conséquent sur les échéances de remboursement</li> <li>- Installation d'autres IMF concurrente tels que : PEBCO, COWEC, le DEFI ; dans les périphériques de l'IAMD-Microfinance.</li> </ul>

### Source : Conception des deux auteurs

## Section 2. Déroulement du stage et constats

### A. Déroulement du stage

Dans le cadre de notre formation en Licence Professionnel économie et gestion, nous avons effectué un Stage de 3 mois au sein de l'IAMD-Microfinance. Au cours de stage de trois mois qui nous a été accordé pour la réalisation de ce travail, nous avons eu à effectuer certains travaux qui méritent d'être mise en relief ainsi que les difficultés rencontrées.

#### 1. Travaux effectués au cours du stage

Au cours de ce stage, nous avons eu à effectuer les tâches suivantes:

- participation au montage des dossiers de prêts des différents clients que ce soit des crédits collectifs ou individuels.
- Prise de connaissance des différentes pièces que doit comporter un bon dossier de clients ainsi que la gestion qui doit être faite des pièces justificatives ou correspondances relatives au séjour de l'employé dans l'entreprise.
- Accueil des clients et l'assistance au remplissage des fiches d'identification-client, de cautionnement, d'évaluation de crédit, d'avaliseur-client, de suivi, de demande de crédit, de prise de garantie, de retrait de garantie et autre.
- veille à l'archivage des dossiers des clients.
- réception des clients pour la demande de crédit.
- Assistance des chargés de prêt pour le billettage.
- participation aux visites de pertinence programmées et inopinées des clients sur le terrain.
- participation aux séances de sensibilisation et de formation des clients.
- Participation aux travaux de terrain tel que le recouvrement au domicile des clients qui sont en impayé pour les recouvrements amiables.

#### 2. Difficultés rencontrées et suggestions

Le calendrier de la mise en stage coïncide avec une période pluvieuse. Cette condition climatique a été, dans une certaines mesures un handicap majeur au processus de recouvrement auquel nous n'avons pas eu la chance d'y participer pleinement. Ce qui ne nous a pas permis d'entrer en contact des données pertinentes de terrain relatifs au phénomène faisant objet de notre mémoire.

En dehors des difficultés climatiques rencontrées ayant un impact significatif sur le travail présenté, on note entre autre le surcharge des agents obligés d'assurer l'intérim de leur collègue en congé administratif ou permissionnaire. Ce qui a entraîné un désintéressement temporaire à notre égard. Aussi, l'empressement des clients ; l'indisponibilité de certains clients qui mettent du temps à répondre à nos questions à cause des exigences de leurs activités et parfois de leurs obligations familiales surtout les femmes ainsi que la réticence de certains agents à nous livrer quelques informations jugées confidentielles.

### **B- Analyse sommaire du phénomène faisant l'objet du mémoire à la Structure de Stage.**

Une analyse portée sur la viabilité de l'ensemble des IMF révèle que les institutions de microfinance qui sont viables sont celles qui réalisent de très forts taux de remboursement (au moins 90 %). Néanmoins, suite à une pré-étude et analyse portant sur la situation de remboursement des clients au sein de l'IAMD-Microfinance, on constate que le taux de remboursement diminue chaque année. Ce constat génère l'idée de situer les responsabilités à divers niveaux puis mobiliser les ressources nécessaires afin d'apporter de la valeur ajoutée aux processus de recouvrement de l'IAMD-Microfinance. Pour cela, il faut non seulement un système de prévention et de gestion des risques très efficace au niveau de l'institution, *mais* aussi une synergie d'action entre cette dernière et les bénéficiaires à travers la communication, l'éducation financière etc.

Il s'agira donc d'identifier les déterminants liés à la situation du remboursement à faible taux des clients de l'IAMD-Microfinance afin de définir des stratégies d'octroi et/ou de surveillance de crédit pour motiver les clients à mieux se conformer aux échéances de remboursement. La critique portée sur l'approche du phénomène du faible taux de remboursement constaté au sein de la structure ayant abrité notre stage a donné lieu à la problématique de ce mémoire.

### Chapitre 2 : Cadre théorique de l'étude

Ce deuxième chapitre décrit essentiellement la partie théorique qui constitue la base de la recherche. Il s'agit de: la problématique, l'intérêt de l'étude, objectifs et hypothèses en section1 et de la revue de littératureet méthodologie de l'étude en section2. Tout ceci a permis la compréhension effective du sujet de recherche.

#### Section 1. Problématique, Objectifs et Hypothèses

##### A. Problématique et intérêt de l'étude

###### 1. Problématique

Suite à la libéralisation financière des années 90, de nouveaux problèmes ont vu le jour. Parmi ces problèmes, on peut citer la hausse exagérée du coût du crédit et l'élargissement des marges dénotant d'un secteur financier inefficace et une faible expansion financière en faveur des défavorisés. Dès lors, les Institutions de Microfinance (IMF) ou Systèmes de Financement Décentralisés (SFD) sont nées pour répondre à cette situation. Ainsi, la viabilité des institutions financières à travers la création d'un cadre institutionnel où tout le monde gagnerait, serait accrue par l'amélioration des taux de remboursement.

Cependant, la descente brutale du taux de remboursement des crédits dans les IMF est la manifestation la plus évidente d'une crise dans le secteur de la microfinance. L'origine de ces impayés est la plupart du temps attribuée à un surendettement généralisé.

Le constat est beaucoup plus pointu au niveau des institutions de micro finance au Benin en particulier au niveau de l'IAMD-microfinance. Le taux de recouvrement des impayés est passé de 6% en 2014 à 17% en 2015, soit une augmentation de 11%. Ainsi, la perte que subit l'IMF en cas de non-paiement des échéances en retard par rapport à l'encours brut de crédit est en forte progression. A cela s'ajoute le niveau élevé du montant des impayés au sein de l'IAMD-Microfinance qui a atteint 36695383 de francs CFA en 2014 et 37927574 de francs CFA en 2015. Une augmentation de 1232191 de francs CFA d'impayés a été constatée. De plus, le taux du non-respect des échéances qui s'établie à 99% en 2014 reste le même en 2015. Cela constitue d'ailleurs un frein à l'évolution des activités de l'institution en ce qu'il augmente son portefeuille à risque.

A cet effet, d'après la COBAC (2002), le taux d'impayés dans les IMF de la zone CEMAC avoisine 50%. Cela permet de comprendre tout l'attachement que ces structures devraient porter à la gestion du portefeuille de crédit. En effet, le portefeuille de crédit dans une institution financière et plus particulièrement dans les IMF représente parfois plus de 70% des

actifs et est donc la principale source de production. Le risque dans les opérations de crédit est lié au fait que les remboursements des crédits sont rarement garantis en totalité, les emprunteurs pouvant être défaillants. C'est pourquoi un fort taux d'impayés sape non seulement la viabilité des IMF mais aussi en cause leur pérennité. ELEGBEDE (1999), SOGLOHOUN et LONTCHEDJI (2000), dans leurs recherches sur les problèmes de remboursement, ont identifié plusieurs causes d'impayés parmi lesquelles on peut citer la pression exercée par les membres élus sur les techniciens (le gérant et son personnel) pour les obliger à octroyer des prêts à des clients ne remplissant pas toutes les conditions de solvabilité, le manque de suivi des projets financés, l'insuffisance des montants de crédit pour financer les projets, les périodes de décaissements inappropriées, le détournement des crédits pour la consommation ou le remboursement des usagers.

Abordant la situation dans le sens des asymétries d'informations, Godquin, 2006 souligne que les principaux facteurs influençant les impayés sont liés aux asymétries d'information, aux chocs négatifs auxquels sont confrontés les emprunteurs ou encore à la mauvaise qualité de certaines institutions. A propos, Varian (1990) atteste que l'asymétrie de l'information apparaît lorsqu'un agent économique est plus informé qu'un autre sur ses propres risques et les actions qu'il va entreprendre. Ces asymétries créent des problèmes d'anti-sélection (attribution de prêts aux emprunteurs très risqués) ainsi que des problèmes d'aléa moral (situation où l'emprunteur agit d'une manière non-appropriée en faisant peu d'effort ou des efforts insuffisants pour faire fructifier son prêt ou en l'utilisant de manière non-appropriée). Les problèmes d'anti-sélection et d'aléa moral augmentent la proportion d'emprunteurs qui ne peuvent rembourser leur prêt à la date d'échéance car le rendement de l'utilisation de leur prêt ne leur permet pas de le faire. Pour Desai et Meller (1993), les facteurs liés à la sélection adverse trouvent leurs origines dans la croissance rapide du portefeuille, le mauvais ciblage des clients, le sous-financement des activités et le rééchelonnement inadéquat des crédits. Par ailleurs, les emprunteurs qui ont assez d'argent pour rembourser peuvent toutefois décider de faire défaut sur le remboursement. Abordant le problème dans le sens d'une mauvaise politique de crédit, EDMOND P. (1994), suggère qu'une trop grande spécialisation du crédit pour les campagnes agricoles et la non-couverture des besoins financiers pour les acteurs socio-économiques entraînent le détournement des crédits de la part des clients. Pour ADJIMAVO H. (2002), les causes des impayés sont : le manque de professionnalisme des administrateurs, la mauvaise volonté de certains clients de ne pas rembourser, la non prise en compte des avis des techniciens et le détournement de l'objet de crédit. Selon Chao-

Beroff(1999), la période où le prêt est octroyé est un facteur à prendre en considération car elle pourrait affecter le remboursement. En effet, si l'IMF tarde à accorder le prêt à causes des formalités administratives trop contraignantes, le crédit pourrait être octroyé à un moment où le client n'en manifestera plus le besoin réel. Le crédit serait alors inefficacement utilisé, ce qui pourra occasionner d'éventuels impayés. Zeller (1998) quant à lui, montre que lorsque le crédit est accordé à temps, son impact sur les taux de remboursement est positif. A travers les précédentes approches théoriques, on perçoit donc l'influence du délai de remboursement sur le remboursement des crédits. Qu'en est-il alors du recouvrement ? S'intéressant à l'importance du taux de recouvrement pour les SFD, GENTIL D. et FOURNIER Y. (1993) affirment qu'il constitue un outil de connaissance et de jugement qui permet de définir les orientations des systèmes de financement et doit donc concerner l'ensemble des agents impliqués. Il apporte des informations sur des activités d'épargne et de crédit et sur la gestion des caisses locales et de l'ensemble du réseau qui peut être évaluée par l'analyse du compte d'exploitation et de l'équilibre financier. Selon le Professeur Magloire LANHA (2002), le taux de recouvrement des créances augmente chez les clients ayant une ancienneté de zéro à quatre ans. Mais à partir de la cinquième année, on constate une baisse du taux de remboursement. Cela est dû au manque d'exigence de la part des gérants et aux saturations du marché au niveau de l'activité du client.

Malgré la nouvelle politique de crédits adoptés, les missions permanentes d'inspection et le recrutement des agents chargés de recouvrement, la situation n'est pas encore bien maîtrisée. La nécessité pour l'IAMD-Micro-finance d'assurer sa viabilité et de faire face aux défis de performance entraîne des questionnements et des remises en causes. Le spectre des impayés et les conséquences se répercutent sur le résultat. Le non-remboursement des crédits déclenche des actions de recouvrement, mais aussi une réflexion sur la gestion des impayés. Il est donc indispensable d'analyser le système de recouvrement des impayés des IMF, en particulier celui d'IAMD-Micro-finance afin de proposer des suggestions pour son amélioration. D'où l'urgence d'une réflexion afin de revoir les causes et de fixer d'autres stratégies et approches de solutions. C'est certainement pour mieux comprendre les causes de ces impayés que nous avons choisi le thème : « **Problématique de recouvrement des crédits dans les IMF: cas de IAMD-Microfinance** ».

### 2. Intérêt de l'étude

L'intérêt de cette étude réside dans le fait qu'il permettra non seulement de contribuer à l'amélioration de la qualité du portefeuille de crédit de IAMD-Microfinance et d'autres IMF mais aussi de souligner les erreurs à corriger ; encore mieux elle permettra de proposer des approches de solutions durables quand bien même que 0% d'impayés est irréalisable. Cette étude permettra d'éradiquer le phénomène d'impayé qui retarde la réalisation des objectifs et joue sur la capacité ou l'autonomie financière des IMF en général.

En général, cette recherche présente un triple intérêt à savoir :

D'abord, elle permet de mettre en pratique les différents enseignements théoriques reçus au cours de la formation.

Ensuite collecter les informations sur l'IAMD Microfinance, afin de nous prononcer sur son cycle d'exploitation et formuler des suggestions et recommandations pouvant aider le personnel à mieux orienter leur décision de gestion.

Enfin, mettre à la disposition de toute personnes désireuses d'entreprendre des travaux de recherches, des données de base qu'elles peuvent exploiter ou approfondir.

### B. Objectifs et hypothèses de l'étude

Cette partie aborde l'objectif général de la recherche et les objectifs spécifiques

#### 1. Objectif général

L'objectif général de cette étude consiste à produire un essai pouvant contribuer à une parfaite connaissance des déterminants du faible taux de remboursement à l'IAMD-Microfinance.

#### 2. Objectifs spécifiques

- ▶ Examiner de façon significative les causes principales du faible taux de remboursement ainsi que les possibles conséquences.
- ▶ Analyser le profil des clients impayés.

En vue de mieux orienter la recherche, des hypothèses ont été formulées.

#### 3. hypothèses

Les hypothèses formulées sont au nombre de deux et se présentent comme suit :

◆**Hypothèse 1** : le détournement du crédit de son objet ainsi que le manque de suivi au quotidien des bénéficiaires sont à l'origine du faible taux de remboursement.

♦ **Hypothèse 2** : La qualité défectueuse du système d'octroi et de recouvrement des crédits est fonction de la situation du fort taux des impayés.

### Section 2. Revue de littérature et méthodologie de l'étude

#### **A. Revue de littérature**

Il s'agit ici de présenter la revue de la littérature mais elle ne peut pas être abordée sans la définition de quelques concepts généraux relatifs aux approches à utiliser pour mieux expliquer les faits :

#### ✓ **Définition d'Institution de Microfinance**

Selon AGNIPKE (1998) On peut distinguer trois catégories de définitions de la micro finance : celles des praticiens, celle du législateur et celle des bailleurs de fonds.

- Selon les praticiens, la micro finance est une finance de proximité par opposition aux longues procédures administratives des banques commerciales. Cette finance de proximité étant essentiellement caractérisée par la petitesse des montants octroyés sous forme de crédit, de leur durée de remboursement et des montants mobilisés sous forme d'épargne.

Les praticiens parlent plus de Système de Financement Décentralisé (SFD)

Pour DIOGO Agnès (2003) « les SFD sont des institutions de petits prêts (appelés micro crédits) aux pauvres, pour les projets de création d'entreprises autonomes, qui génèrent des revenus leur permettant de répondre à leurs besoins et à ceux de leur famille. Dans la plupart des cas, ces institutions offrent à leurs clients en plus du crédit d'autres services et ressources à savoir la formation, l'encadrement, l'appui technique à la gestion, l'entraide sociale, la sécurité et le placement des excédents des dépôts collectés, les relations avec le système bancaire et le système financier traditionnel, des conseils sur les soins de santé primaires et les droits civiques ».

Le législateur n'utilise pas les terminologies des praticiens. Il s'est juste d'épargne et de crédit (COOPEC). L'alinéa 1 de l'article 2 de la loi de PARMEC stipule que sont considérés comme « institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, un groupement de personnes, dotés de la personnalité morale, sans but lucratif à capital variable fond sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle et ayant principalement pour objet de collecter l'épargne de ses membres et de leur consentir du crédit ».

Il n'existe pas de manière formelle une définition conventionnelle de la micro finance du point de vue des bailleurs de fonds. La terminologie couramment utilisée est le terme

»Système Financier Intermédiaires (SFI) pour faire la démarcation entre le système bancaire classique et le système financier formel.

Selon les bailleurs de fonds les institutions de micro finance peuvent rester purement informelles, elles peuvent également évoluer pour devenir soit un établissement financier, soit une banque.

Dans une publication de la Banque Mondiale (BM) éditée en août 1998 à propos de micro finance en Afrique sub-saharienne, il est écrit ceci : Par institution de microfinance, on désigne des agents et des structures qui effectuent des transactions financières relativement faibles en ayant recours à une méthodologie spécifique basée sur la moralité du client. Ce sont des institutions qui s'adressent à des ménages à faibles revenus, à des micro-entrepreneurs, à des petits exploitants agricoles et à d'autres individus qui n'ont pas accès au système bancaire. Au milieu du 19<sup>ième</sup> siècle, l'Europe comptait déjà les premières mutuelles d'épargne et de crédit à l'initiative des hommes qui voulaient combattre l'usure et surtout la pauvreté telle que Friedrich Wilhelm Raiffeisen en Allemagne, Johann Evangelist Traber en Suisse, Alphonse Desjardins au Québec et Ludovic de Besse et Louis Durand en France. Ces hommes, sans être des banquiers, sont reconnus comme des pionniers des Systèmes de Financement Décentralisés (SFD) au service des pauvres ou des exclus des systèmes bancaires dits classiques.

En 1994, la Banque Mondiale, à travers sa banque de données sur les SFD, a démontré que les plus anciens banquiers ambulants sont originaires de l'aire socioculturelle Yoruba et qu'il est probable que l'essaimage de cette activité se soit opéré au Bénin, à travers la même ethnie, dans les années 50 à partir du Nigéria.

Selon BIO TCHANE A. (1998), « *les IMF ont commencé leur installation au Bénin vers les années 1980, en réplique à la mauvaise intermédiation financière formelle* ». Les IMF sont donc installées au Bénin suite aux défaillances du système bancaire. Ainsi, le Bénin a connu une éclosion des initiatives de création des mutuelles d'épargne et de crédit sous diverses formes pour répondre au mieux aux multiples besoins des populations défavorisées. La microfinance est apparue comme un outil efficace dont les gouvernements des pays en développement se servent pour lutter contre la pauvreté qui caractérise leurs peuples.

### La notion de crédit

Selon le lexique économique, le crédit est un acte de confiance se traduisant par un prêt en nature ou en espèce consenti en contrepartie d'une promesse de remboursement, dans un délai généralement convenu à l'avance.

Pour (**DUTAILLIS G.** et **BERNARD H. 1964**), le mot crédit vient du latin « **CREDERE** » qui signifie croire. « Faire crédit », « c'est faire confiance, cela veut dire que c'est en croyant en sa capacité de remboursement qu'on lui prête de l'argent ou qu'on n'exige pas de lui le paiement immédiat d'un bien. C'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel, d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger couru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service ». La définition de cet auteur se rapproche de celle de (**GAETAN, P.** et **MAURICE, B. 1943**) pour qui une opération de crédit consiste en un échange généralement onéreux d'un bien dont le paiement n'est pas immédiat, elle est partout une promesse de paiement, une attente de monnaie qui implique la confiance. Pour ces auteurs, il existe de nombreuses définitions, mais l'idée essentielle qu'elles recouvrent est celle d'un décrochage entre les deux prestations qui, dans l'échange ordinaire, sont simultanées. Dans l'opération de crédit une des deux parties fournit immédiatement la prestation, pendant que celle de l'autre est renvoyée à plus tard.

### ✓ **Notion d'impayé, sa Gestion selon les auteurs et typologie**

En vue de découvrir suivant une démarche scientifique, les déterminants qui expliquent le faible taux de remboursement des crédits dans les IMF en général et à l'IAMD-Microfinance en particulier, des études théoriques ont été réalisées autour du phénomène d'impayés et de leurs manifestations au sein des Institutions de Microfinance. Certains auteurs ont abordé partiellement ou totalement les problèmes que nous évoquons dans le cadre de ce travail. Ils ont fait des analyses et conclusions que nous allons retracer, pour bien enraciner notre recherche. A cet effet, de nombreux chercheurs ont menés des études sur les comportements des individus dans la société, leur rapport, leur relation par rapport aux différentes institutions qui les compose. La question du non remboursement des crédits auprès des IMF n'est pas du reste.

A propos, concernant les fréquents retards de paiement ou de remboursement des fonds octroyés, Joanna LEDGERWOOD (1999) aborde le problème en ces termes : Généralement on parle de retard ou d'impayés lorsque les remboursements sont arrivés à échéance et n'ont

pas été versés. Ceci laisse comprendre que certaines IMF considèrent un crédit comme en retard lorsque le remboursement s'opère à une période ultérieure à l'échéance. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les remboursements retardés sont aussi dangereux que les créances irrécouvrables. Non seulement il est associé au retard de remboursement des coûts de recouvrement mais également, il fausse la programmation financière et peut entraîner la panique des déposants des SFD. Or, ces derniers, ne sont pas généralement reliés à un prêteur de dernier ressort qui pourrait les refinancer. Partant du principe que pour perdurer et prospérer, l'institution doit gérer au mieux les risques auxquels elle est soumise, en particulier le risque de non remboursement des crédits octroyés, Hudon et Ouro -Kour (2008), suggère que l'approche de proximité est une caractéristique essentielle qui explique le fort taux de remboursement c'est-à-dire que les membres ou sociétaires des institutions de microfinance, en usant de la pression sociale améliore les taux de remboursement. Cela voudra dire que les SFD ou IMF dans leurs opérations d'octroi de crédit doivent nécessairement tenir compte de la proximité géographique des sociétaires dans le combat de gérer au mieux les risques auxquels elle est soumise.

Professeur LANHA en 2001 a abordé la gestion d'impayé dans ce sens :La pré-défaillance est une situation à prendre en compte dans le cas d'un client d'une IMF qui n'honore pas ses engagements à l'échéance convenue. La difficulté de remboursement ne se situe pas à l'échéance définitive mais à une échéance intermédiaire. Cela suppose que le remboursement du crédit soit échelonné dans le temps. Lorsque ce type de remboursement est utilisé avec l'intérêt calculé sur le capital restant dû, il en résulte la réduction des charges financières supportées par l'emprunteur. D'autres avantages consistent à limiter les risques de non-remboursement consécutif à la détention par l'emprunteur d'importantes sommes sans emploi immédiat (cause de la tentation conduisant à affecter ces sommes à des activités parfois plus risquées voir improductives). Il y a donc pré-défaillance, lorsque l'une quelconque de ces échéances intermédiaires n'est pas respectée, chacune d'elles comptant pour un crédit. Même si le non-remboursement d'une échéance n'implique pas la défaillance définitive, la pré-défaillance permet de détecter le plus rapidement possible les difficultés éventuelles de l'emprunteur et de prévenir la défaillance définitive. Quant à Caire et Kossman (2003), le **crédit scoring** est un processus d'assignation d'une note à un emprunteur potentiel pour estimer la performance future de son prêt. La probabilité de mauvaise performance telle que définie par le prêteur est un modèle de décision et techniques sous-jacentes qui aident dans la

décision d'octroi de crédit avec un objectif en aval de minimiser les impayés (Thomas et al. 2002).

Toute Institution de Microfinance (IMF) est vulnérable aux risques. Quand bien même les IMF ne peuvent pas éliminer tous les risques auxquels elles sont exposées, avec un processus efficace de gestion des risques, elles peuvent réduire de façon significative leur vulnérabilité.

En outre, le retard d'octroi de crédit par les IMF pousse les membres à devenir opportunistes dans les activités. Le délai de remboursement ne tient pas compte de la rentabilité des activités mises en place par les membres et enfin le manque de supports des bénéficiaires et leur suivi au quotidien.

La notion d'impayé nous amène à distinguer trois types de crédit :

- **crédits sains**

Ils concernent les prêts non échus accordés aux sociétaires et les prêts échus en retard de moins de trois mois. Ces crédits ne font pas l'objet de provisions.

- **crédits en souffrance**

Ce sont des crédits dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois mois (loi PARMEC). Dès lors, la totalité de l'encours du crédit échu ou non doit être désignée sous cette rubrique. Les crédits en souffrance doivent faire l'objet de provisions à constituer en fin d'exercice.

- **crédit irrécouvrable**

Un crédit est irrécouvrable lorsqu'un emprunteur ne peut ou ne veut pas rembourser son crédit et que l'institution n'espère plus percevoir le remboursement. L'IMF devrait toutefois continuer ses efforts de recouvrement. En général, un crédit est considéré irrécouvrable quand l'emprunteur est en impayé de deux ou trois échéances il est à plus de deux ans d'âge et sera radié du portefeuille à la fin de l'exercice.

- ✓ **Notion de recouvrement**

Le recouvrement est toute action permettant à un créancier de rentrer en possession des créances qu'une tierce personne lui doit. Il peut être également défini comme l'ensemble des voies et moyens conformément à la loi qu'un créancier peut utiliser pour récupérer la totalité ou une partie de ses fonds.

### B. Méthodologie de recherche

#### ◆ Méthodes de collecte des données théoriques

Il s'agit d'une recherche documentaire au moyen des fiches de lectures. La documentation nous a permis de faire la synthèse des notions théoriques de la situation de remboursement des crédits au sein des IMF en général et l'IAMD-Microfinance en particulier. Elle nous a permis de faire une analyse des états financiers et rapports d'activité de l'IAMD-Microfinance et de reconnaître les problèmes susceptibles de menacer sa pérennité ou sa viabilité.

Pour mieux appréhender les notions relatives à la gestion du cycle d'exploitation, nous avons dû faire recours aux bibliothèques et centres de recherches les plus proches (voir le tableau). Nous avons aussi parcouru quelques anciens mémoires qui nous ont permis de cerner les contours du thème qui fait l'objet de notre travail de recherche. Par ailleurs la collecte des informations nous a été possible grâce à cette volonté manifeste du personnel de l'IAMD-Microfinance qui a fourni dans le cadre de la réalisation de ce mémoire des renseignements et des informations sur l'organisation comptable et technique afin d'asseoir les bases de nos travaux.

**Tableau6:** Centres de documentation et types d'informations recueillies

Centres de documentation	Nature des documents	Type d'information
Centre de documentation et d'archives de l'IAMD-Microfinance	Rapports d'activités ; et documents administratifs de l'IAMD-Microfinance; manuels de procédures	Les Rapports d'activités de 2011 à 2015 ; Les contrats de prêt de cautionnement et d'autres (voir annexe),
Internet	Rapports d'activités des IMF ; Articles ; Mémoires ; Ouvrages généraux et spécifiques.	Clarification de quelques concepts ; information sur la situation de remboursement des sociétaires des IMF en générale.
Centre de documentation de la FASEG	Mémoires des étudiants	Informations générales et méthodologiques

**Source** : Conception des auteurs

### ◆ Méthodes de collecte des données empiriques.

#### Groupes cibles et échantillonnage

##### ► Groupes cibles

Les différents acteurs concernés par ce sujet de recherche sont les suivants:

- ✓ Personnel administratif. Il s'agit de ceux qui fonctionnent au sein de l'IAMD-Microfinance.
- ✓ Le personnel chargé des dossiers d'octroi du crédit et de recouvrement. Il s'agit de ceux qui fonctionnent aux postes d'agent de crédit.
- ✓ Les sociétaires ou clients. Ce sont eux qui ont effectués des prêts auprès de l'IAMD-Microfinance.
- ✓ Les leaders d'opinions personnes ressources; ce sont les acteurs qui maîtrise les contours des problématiques de l'ensemble des IMF (les directeurs des IMF, les Professeurs d'économie et gestion, les chargés de prêts dans les banques.

##### ► Echantillonnage

La nature de la recherche a orienté l'échantillonnage. En effet, c'est la technique de choix raisonné et de boule de neige qui sont utilisées. Des personnes ressources sont identifiées pour fournir des informations relatives aux déterminants réels du faible taux de remboursement des crédits octroyés.

Des informations clés sont identifiées et retenus au niveau de toutes les catégories d'interlocuteurs. Les entretiens avec les uns est suivi d'une orientation vers d'autres susceptibles de fournir des informations complémentaires. C'est de cette façon que les deux techniques de choix raisonné et de boule de neige sont utilisées dans le cadre de la présente recherche.

**Tableau7 : Effectif des enquêtés**

<b>GROUPE CIBLES</b>	<b>EFFECTIF</b>
Personnel administratif	12
Le personnel chargé des dossiers d'octroi du crédit et de recouvrement	10
Les sociétaires ou clients	50

Les leaders d'opinions personnes ressources	10
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

**Source :** Conception des auteurs

Sur les 22 agents de la structure ayant abrité notre stage nous avons eu d'entretien avec 18 ; 26 personnes ressource externes à la structure puis 56 des 200 clients de la structure (toute catégorie confondue). Au total 100 personnes ont été touchées lors du déroulement de nos outils de collecte : questionnaires, guide d'entretien et grille d'observation. D'après le tableau ci-dessus, l'échantillonnage de ces 100 personnes est reparti en quatre catégories ou échantillons représentatif.

### ◆ Méthodes de collecte et de traitement des données empiriques

La réalisation du présent travail a nécessité une démarche dans la collecte et le traitement des données. Nous nous intéresserons d'abord au cadre opératoire qui prendra en compte les variables et données suivant lesquels nos hypothèses seront dites vérifiées ou non vérifiées.

La première hypothèse selon laquelle, le détournement du crédit de son objet ainsi que le manque de suivi au quotidien des bénéficiaires sont à l'origine du faible taux de remboursement ; sera vérifiée de façon significative à travers un examen des causes principales du faible taux de remboursement ainsi que les possibles conséquences.

Pour la deuxième hypothèse selon laquelle la qualité défectueuse du système d'octroi et de recouvrement des crédits est fonction de la situation du fort taux des impayés, nous aurons suite à une analyse, proposer d'une part des stratégies susceptibles d'assurer le remboursement des crédits octroyés et d'autre part réduire les prêts impayés.

Pour atteindre les objectifs fixés et vérifier les hypothèses, les informations issues de la recherche documentaire ont été compléter par la collecte des données empiriques. Ces dernières ont été collectées sur la base d'une observation et d'entrevue.

Au cours de notre stage, nous avons observé au sein de la structure l'organisation et le déroulement des activités à l'interne tout comme à l'externe : l'observation directe. Un guide d'observation ou une grille d'observation a été élaboré et nous a permis de vérifier la faisabilité de certains documents mis à notre disposition. Grâce à l'observation, nous avons pu identifier entre autre les moyens mis en place par le personnel pour mener à bien la mission de

la structure. L'interview intervenait chaque fois pour dérouler le questionnaire et rechercher les éclaircissements sur les faits observés.

Nous avons utilisé l'interview chez le personnel administratif et les personnes ressources. Cette technique a été préférée à ces deux niveaux en raison de son caractère convivial et pour la possibilité qu'elle offre d'élargir le champ d'investigation, de recentrer et de relancer les questions auxquelles on n'a pas répondu et les réponses incomplètes afin d'obtenir des informations fiables. Grâce à cette technique, nous avons recueilli des informations sur les différentes activités de la structure, les difficultés que rencontre le personnel en ce qui concerne le montage des dossiers de crédits ou de demande de prêts et aux moyens dont dispose l'IAMD-Microfinance pour accomplir sa mission.

Pour traiter les informations collectées, nous avons utilisés le dépouillement manuel qui consiste à dénombrer les réponses obtenues à chaque question dans un tableau et à l'aide de techniques de la statistique descriptive. Ceci a permis de faire ressortir les résultats à chaque niveau du processus de la recherche.

Le dépouillement des informations collectées a été fait manuellement. Cela a consisté à dénombrer les réponses obtenues à chaque question dans un tableau à l'aide de la technique de statistique descriptive. Le logiciel informatique Excel et Word ont été mis à contribution en vue du traitement informatique des données ainsi que la réalisation des graphiques.

### Chapitre 3 : Résultats et discussion

#### Section 1 : Présentation, analyse des résultats et validation des hypothèses

##### A-Présentation des résultats et analyse des résultats

###### 1-Présentation des résultats

L'enquête a été effectuée auprès des promoteurs ainsi que les personnels de l'IAMD-Microfinance afin de déterminer les facteurs causals du faible taux de remboursement

###### Résultats des enquêtes auprès des promoteurs

Les Crédits octroyés par les IMF sont pour la plupart destinés à l'investissement. Aucune institution de microfinance du Bénin n'octroie de crédit à la consommation. Les crédits sont destinés aux secteurs d'activités commerciale, agricole et artisanale. L'importance de ces crédits pour le développement économique n'est plus à démontrer. Sur le plan commercial, ces crédits jouent un rôle capital dans la distribution des produits tant agricoles que manufacturiers et dans le développement des services. Les crédits ont en général une durée comprise entre un (01) et douze (12) mois. Les IMF ne financent ni le moyen, ni le long terme. Les crédits les plus longs sont pour la plupart du temps destinés à financer le secteur agricole. Il s'agit en fait de se conformer au cycle de production agricole qui dure des fois au-delà d'une année.

En réponse à la question de savoir quels sont les types de crédits octroyés, notamment le type de crédit qui connaît un meilleur ou faible remboursement sur le portefeuille de l'IAMD-Microfinance, nous avons eu les informations catégorisées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 8 : Répartition des clients selon les types de crédits octroyés**

TYPE DE CREDITS	Effectifs des Clients	Pourcentage
Le crédit de groupement	41	20.5%
Le crédit de groupe	13	6.5%
Le crédit individuel	136	68%
Le crédit d'opportunité	10	5%
<b>TOTAL</b>	<b>200</b>	<b>100%</b>

**Source :** Résultat de nos enquêtes

**Tableau 9 : Répartition de crédits par types et leurs remboursements**

TYPE DE CREDITS	Crédits Octroyés	Fonds remboursés
Le crédit de groupement	$200.000 \times 41 = 8.200\ 000$	7.380 000
Le crédit de groupe	$250.000 \times 13 = 3.250\ 000$	2.925 000
Le crédit individuel	$500.000 \times 136 = 68.000\ 000$	40.800 000
Le crédit d'opportunité	$1.000\ 000 \times 10 = 10.000\ 000$	9.166 700
<b>TOTAL</b>	<b>89.450 000</b>	<b>60.271 700</b>

**Source :** Résultat de nos enquêtes

Crédits Octroyés= Moyenne des crédits par type  $\times$  Effectif des clients par type

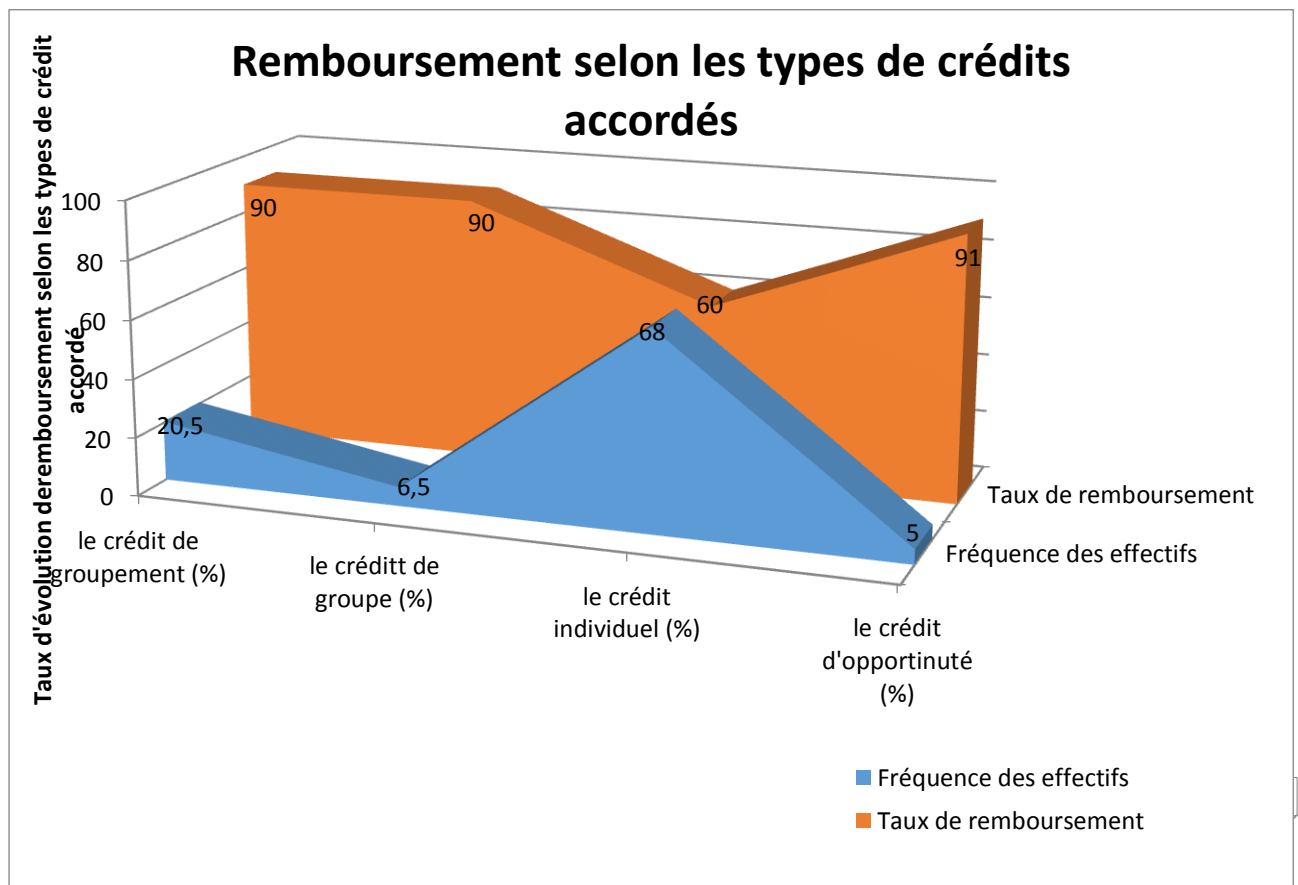
Tableau10 : remboursement selon les types de crédit accordé

TYPE DE CREDITS	Fréquence des effectifs	Taux de remboursement
Le crédit de groupement	20.5%	90%
Le crédit de groupe	6.5%	90%
Le crédit individuel	68%	60%
Le crédit d'opportunité	5%	91%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>67.38%</b>

Taux de remboursement/type= Fonds remboursés/ type ÷Crédit Octroyé/type

Taux de remboursement total= Total remboursés ÷ Total Crédits Octroyés

Figure 1: remboursement selon les types de crédits accordés



**Source** : Conception des auteurs

Nous constatons que le type de crédit individuel à forte fréquence participatif (68%) et où le montant élevé de crédits est octroyé, enregistre un faible taux de remboursement (60%). De l'analyse de ces résultats, il urge que l'institution redouble beaucoup plus d'ardeur afin de freiner la croissance des impayés de la part des sociétaires de la catégorie individuelle, développer d'autres stratégies de recouvrements pour éviter les pertes énormes et maintenir le taux de remboursement des autres catégories de crédits qui paraît plus ou moins satisfaisant. Au regard de ce tableau et graphique, on note un taux de remboursement moins considérable (inférieur à 90%) qui remet en cause la viabilité et la pérennité de l'institution. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il y a une forte augmentation des impayés dans le type de crédit individuel. Donc l'institution doit beaucoup œuvrer pour le recouvrement des fonds en impayé.

**Tableau 11 : Répartition des promoteurs selon leur avis sur la fréquence de visites des chargés de prêt chez les clients pendant la période avant déboursement.**

Fréquence de visites des CP avant déboursement	Effectif	Fréquence(%)
1fois	32	64
2fois	14	28
3fois au moins	4	8
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

**Source** : résultat de nos enquêtes

De ce tableau, il ressort que 64% des 50 promoteurs débiteurs affirme que les chargés de prêts leurs ont rendu visite une fois pendant la période allant de la demande de crédit au déboursement, 28% affirment qu'ils sont visités deux fois et 8% déclarent qu'ils sont visités au moins trois fois avant le déboursement.

**Tableau12 : Degré d'appréciation de suivi des CP par les clients débiteurs**

Appréciation des clients sur la visite des CP après déboursement	Effectif	Fréquence (%)
Fréquente	10	20

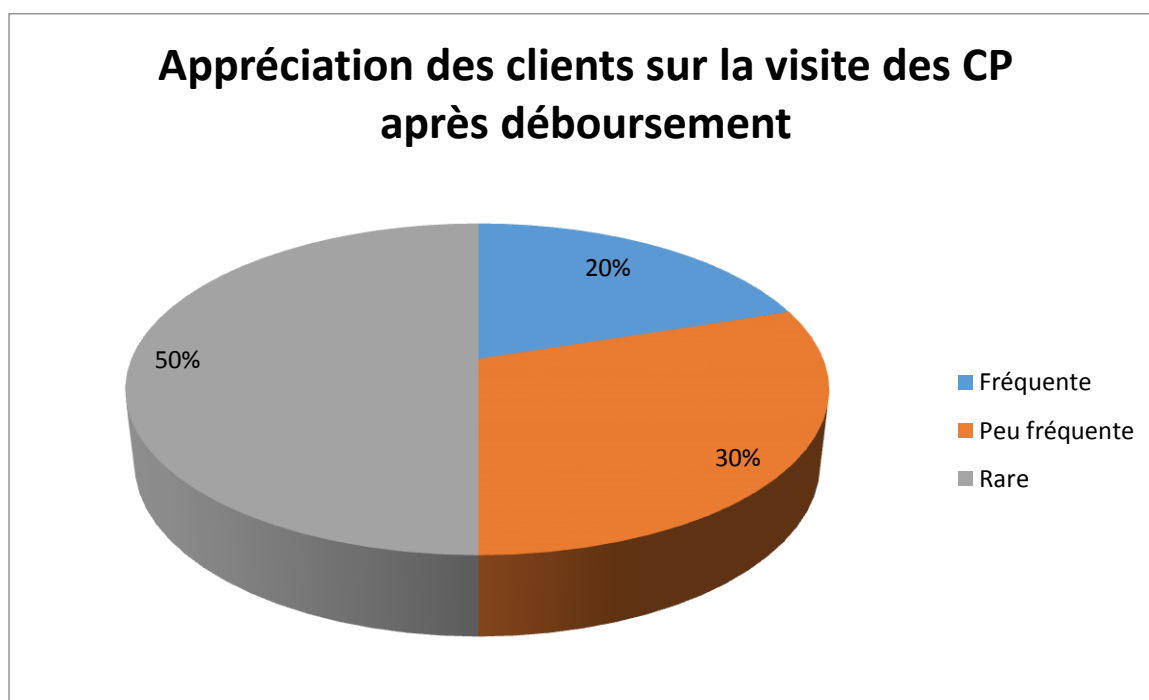
Peu fréquente	15	30
Rare	25	50
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

**Sources : Résultat de nos enquêtes**

Ce tableau nous renseigne que 50% des clients débiteurs affirment qu'ils reçoivent rarement la visite des CP après le déboursement de crédit, 30% de ces clients sont peu visités et 20% sont fréquemment visités.

Cela est illustré par la figure ci-contre :

**Figure 2 : Appréciation des clients sur le suivi de crédit par les CP**



**Tableau13 : répartition des promoteurs selon leurs sentiments sur le traitement de leurs dossiers**

Les clients se sentent lésés par les CP à la clientèle crédits	Effectif	Fréquence (%)
Oui	37	74

Non	13	26
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

**Source : Résultat de nos enquêtes**

Nous retenons de ce tableau que 74% de promoteurs interrogés qu'ils se sentent léser par les CP dans le traitement de leurs dossiers tandis que 26% de ces promoteurs disent qu'ils sont satisfaits du traitement de leurs dossiers par les CP à la clientèle crédit.

**Tableau 14** : Répartition selon d'autres facteurs ayant contribué à l'impayé

Cause de l'impayé	Effectif	Fréquence (%)
Mévente	22	44
Aléas climatique	13	26
Endémies animales	10	20
Autres	05	10
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

**Source : Résultat de nos enquêtes**

Ce tableau nous relate que 44% des clients débiteurs questionnés déclarent que c'est la mévente qui est à l'origine de leur impayé ; 26% déclarent que c'est l'aléa climatique ; 20% déclarent que c'est l'endémie animale et 10% déclarent que la cause se trouve ailleurs.

Les résultats obtenus permettent de dégager quelques implications qui contribueront à améliorer le taux de remboursement.

**Tableau 15** : Répartition des clients selon les éléments de gestion qui peuvent conduire à l'impayé

Facteurs liés à la dégradation du portefeuille crédit	Effectif		Fréquence(%)	
	Oui	Non	Oui	Non

La non-teneur des comptabilités par les promoteurs	15	35	30	70
L'inexistence des documents prévisionnels de gestion	08	42	16	84
Confusion du patrimoine de l'entreprise à celui du personnel	12	38	24	76

**Source** : Résultat de nos enquêtes

De ce tableau il ressort les renseignements suivants : 70% des 50 promoteurs débiteurs enquêtés ne tiennent pas une comptabilité dans leurs entreprises, 84% des promoteurs ne disposent pas des documents prévisionnels de gestion, 76% ont déclaré qu'ils n'ont jamais séparé les comptes de l'entreprise de leur patrimoine personnel.

### 2-Résultats des enquêtes auprès du personnel de l'IAMD-Microfinance

Cette enquête nous a permis de recueillir des informations auprès des personnels de l'IAMD-Microfinance sur les causes du faible taux du remboursement des crédits et son appréciation des procédures d'octroi et de remboursement des crédits à l'agence de l'IAMD-Microfinance.

Ainsi l'entretien effectué avec les personnels de l'IAMD-Microfinance nous a permis d'obtenir les réponses suivantes :

-le détournement des crédits de leurs objets pour la vente des marchandises dont l'objet du contrat est spéculatif ;

-absence d'une étude de marché approfondie ; la plupart des promoteurs n'ont pas une capacité d'analyse approfondie en matière de gestion et n'arrive donc pas à appréhender tous les contours de leurs projets d'activités. De fait, le projet apparemment bien ficelé de départ présente des lacunes en cours d'exécution. C'est toute la rentabilité de l'entreprise qui est donc en cause et par là pose des difficultés financières aux promoteurs.

-complicité des prêteurs ; telle qu'elle est définie la procédure d'octroi de crédit de donner leur avis définitif sur l'octroi ou non de crédit aux promoteurs. Compte tenu des relations

parfois familiales ou amicales avec certains promoteurs, le suivi des règles d'art en matière de crédit peut être écarté. La conséquence peut s'avérer importante sur la pérennité de l'entreprise car la capacité de remboursement des promoteurs n'est pas prise en compte ;

-insuffisance des agents du terrain capable d'assurer le suivi de crédit et son recouvrement en cas d'impayé d'une clientèle grandissante ;

-à ces facteurs, peut ajouter d'autres facteurs comme les endémies animales ; par exemple la peste porcine et la grippe aviaire qui ont affecté un grand nombre d'éleveurs de porcs et de volaille les années passées.

### **2-Analyse des résultats**

Les résultats suggèrent que...

D'après le tableau 8, on remarque que le pourcentage des clients à crédit individuel est considérable (68%). Or, le type de crédit accordé à ces personnes physiques ou morales est compris entre 50.000 et 10 000.000 F CFA avec une durée de vingt-quatre (24) mois maximum. Cependant, d'après le tableau 10, présentant le taux de remboursement selon les types de crédits octroyés montre que le taux de remboursement relatif aux crédits individuel est moins considérable.

Alors qu'un regard jeté sur les crédits de groupes et de groupement qui selon le tableau 10 enregistre un taux faible de participation (20.5% et 6.5%), présentent un taux de remboursement plus ou moins satisfaisant. Or, le montant accordé varie entre quinze mille (15 000) et trois cent mille (300 000) francs maximum avec une durée de quatre (4) mois au maximum pour l'un puis un montant de l'ordre de vingt-cinq mille (25 000) francs à cinq cent mille (500 000) francs par personne avec une durée de douze (12) mois au maximum pour l'autre. De cette analyse, on constate que ce sont les crédits individuels qui sont plus confrontés aux problèmes d'impayés. Cela suppose que les crédits solidaires permettent une répartition des risques entre plusieurs promoteurs.

Des résultats de nos enquêtes (tableau 11) ,64% des clients de l'IAMD-Microfinance interrogés nous ont confirmé que les chargés leurs rendent visite une fois avant le montage de leurs dossiers. Donc sur la base des informations qu'ils reçoivent de la part des promoteurs, ils estiment le montant dont ce dernier a besoin. Cette mauvaise appréciation de leur besoin de financement affecte énormément leurs activités. Il est difficile d'apprécier à première vue la

## Problématique de recouvrement de crédits dans les IMF : cas de l'IAMD-Microfinance

capacité de crédit d'une activité surtout si on sait que la majorité des activités financées par les IMF relève du secteur informel. En effet les chargés de prêts sont souvent dans la crainte de surestimer le besoin de crédit des clients de peur que cette situation ne conduise à un non remboursement partiel ou total de crédit. La sous-estimation du besoin de crédit conduit certains promoteurs à diversifier leur source de financement entraîne ainsi leur défaillance dans une institution au profit d'une autre. Ceci est la conséquence d'un manque de collaboration entre les IMF de la place afin de réduire à priori les risques d'impayés.

De l'autre côté (tableau 12) on constate que la plupart des clients débiteurs ne sont pas visités après le déboursement de leurs crédits, on pourrait déduire donc que le suivi de crédit est insuffisant. Cette insuffisance de suivi est la cause de la majorité des impayés.

A partir des résultats de l'enquête du tableau 13, 14,15 et les enquêtes auprès des personnels d'IAMD-Microfinance, on en déduit la synthèse des causes du faible taux de remboursement résumé dans le tableau suivant :

**Tableau16: Les Causes du faible taux de remboursement**

Causes Liées à l'IMF	Causes Liées aux sociétaires
Retard dans le déblocage des fonds	mauvaise gestion de l'entreprise (confusion du patrimoine de l'entreprise à celui du promoteur, non tenu des comptabilités par les promoteurs, inexistence des documents prévisionnels de vente)
Insuffisance ou manque de suivi des clients financés.	détournement de l'objet du crédit
dossiers de prêts mal étudiés	mauvaise foi
Violation des procédures de mise en place des crédits	maladie du client ou de ses proches,
Déficit d'agent recouvrement par rapport au volume des impayés	décès des proches du client
	Mévente des marchandises

### B-Validation des hypothèses

**Hypothèse1** :le détournement du crédit de son objet ainsi que le manque de suivi au quotidien des bénéficiaires sont à l'origine du faible taux de remboursement.

Nos observations et nos investigations au cours des entretiens lors du recouvrement nous ont permis de détecter des problèmes suivant :

- Les mesures de recouvrement des dettes ne sont pas bien entreprises lorsque les résultats de l'analyse des prêts portent sur le manque de volonté de remboursement de l'emprunteur.
- Lorsque les résultats de l'analyse portent sur le manque de capacité de remboursement, le plan de reprogrammation n'est pas le plus souvent établi de façon à ce que les affaires et le prêt repartent dans la bonne direction
- Le suivi des prêts par les élus n'est pas assuré faute de moyens humains, matériels et financiers. Le suivi des activités des bénéficiaires de crédits qui permet à l'IAMD-Microfinance de s'assurer que ses clients investissent le crédit conformément au plan d'investissement ayant servi de base à la demande, n'est pas fait. Ce manque de suivi amène les clients à détourner le crédit ou à faire disparaître les garanties.

De notre analyse, il ressort ce qui suit :

- Un manque de volonté de remboursement
- Le manque de capacité de remboursement
- Le non visite des lieux de l'entreprise avant la validation de certaines informations fournies par les clients lors de l'entrevue.
- Le manque de suivi des activités des clients.

De tout ce qui précède l'hypothèse1 selon laquelle le détournement du crédit de son objet ainsi que le manque de suivi au quotidien des bénéficiaires sont à l'origine du faible taux de remboursement est vérifiée.

**Hypothèse2:** La qualité défectueuse du système d'octroi et de recouvrement des crédits est fonction de la situation du fort taux des impayés.

Nos observations et nos investigations au cours de notre entretien nous ont permis de détecter des problèmes suivant lors de la procédure d'octroi de crédits.

- L'IAMD-Microfinance opère dans une zone pauvre où la plupart des sociétaires sont des analphabètes, n'ont aucune notion de gestion et restent incapables de fournir la moindre information sur leurs activités et leurs revenus.

## **Problématique de recouvrement de crédits dans les IMF : cas de l'IAMD-Microfinance**

---

- Le comité de crédit éprouve des difficultés à évaluer leur capacité de remboursement parce que les demandeurs de crédits manquent de preuves ou de documents financiers sur leur revenu et leur activité.
- Les comptes d'exploitation et le bilan qu'établissent l'agent de crédit et le gérant lors du montage des dossiers de prêts ne sont pas optimales, car les informations fournies par les clients ne sont pas toujours fiables.
- Certains clients ne reçoivent pas de visite de terrain avant la validation de leurs informations lors de l'entrevue. Seuls les nouveaux clients ayant sollicité un montant élevé reçoivent de visite. Le personnel justifie cette situation par le fait que la structure manque de moyens humains, matériels et financiers pour visiter tous les clients demandeurs de prêts.
- En ce qui concerne l'épargne préalable exigé des demandeurs de prêt, l'obtention de crédit auprès d'autres institutions de microfinance de la place ou auprès des usuriers permet à certains d'accroître leur épargne à la veille des périodes de demande de prêt. Ceci leur permet d'obtenir un crédit de montant élevé. Ce crédit obtenu à l'IAMD-Microfinance permet de rembourser les prêteurs précédemment cités.
- On note aussi la désertion dans l'étude des dossiers de certains clients considérés comme actifs. Donc l'étude de leurs dossiers se résume à la vérification de l'épargne préalable et à l'évolution des garanties. Les aspects de rentabilité des activités financées et la capacité d'endettement du demandeur de prêt sont occultés.

De notre analyse, il ressort ce qui suit :

- Le caractère non optimal de l'établissement de la situation financière des demandeurs de prêts lors de l'entrevue,
- La difficulté d'appréciation de la moralité des clients,
- La désertion dans l'étude des dossiers.

Conclusion : De tout ce qui précède, l'hypothèse 2 selon laquelle, la qualité déficiente du système d'octroi et de recouvrement des crédits est fonction de la situation du fort taux des impayés, reste vérifiée.

### **Section 2 : Suggestions et conditions de mise en œuvre**

Des résultats présentés ci-dessus, il est certain de dire que les impayés constatés dans le portefeuille de crédit de l'IAMD-microfinance sont non seulement liés aux caractéristiques de

l'emprunteur, mais également aux facteurs liés à l'institution. A propos, on reconnaît que le système d'octroi et de recouvrement des crédits (notamment le détournement du crédit de son objet ainsi que le manque de suivi au quotidien des bénéficiaires) est à la base du faible taux de remboursement des crédits au sein de l'IAMD-Microfinance. A cela s'ajoute le fait que l'IAMD-Microfinance octroi un capital exorbitant à titre de crédit individuel à une masse de 68% de sociétaires contre un taux de remboursement de l'ordre de 60%. Ce qui n'avoisine pas du tout la marge requise de 90% nécessaire pour prouver la viabilité de l'institution.

Une amélioration de la situation de remboursement passera donc par une réduction de l'effectif et prêts des sociétaires du type de crédit individuel. Dans la même optique, une augmentation des effectifs et encours de crédits des clients de la catégorie crédit de groupe, groupement et d'opportunité s'avère indispensable vue leur situation de remboursement qui avoisine les 90% et 91%.

Compte tenu de la mission de l'IAMD-Microfinance qui est de renforcer de manière significative la base économique des populations rurales et périurbaines vulnérables pratiquant une activité économique d'auto emploi en leur offrant des services financiers de qualité dans une perspective d'atteindre la pérennité financière, les gestionnaires devront avoir à leur portée des outils de prévision sur les crédits octroyés. Afin de garantir la pérennité de l'IAMD-Microfinance, les actions correctives méritent d'être mises en œuvre. Ceci nous permet d'orienter nos suggestions ou recommandations tout d'abord à l'IAMD-Microfinance, puis aux autorités monétaires en charge du bon fonctionnement du système financier. Aussi, afin de toujours garantir la pérennité et de plus la viabilité de l'IAMD-microfinance, une attention particulière devra être accordée sur l'examen du dossier de demande de crédit. Le montant des crédits accordés devra être de faibles valeurs sur une période relativement courte. Comme a également montré nos analyses, une visite inopinée d'un agent de l'IAMD-Microfinance à une emprunteuse diminue la propension de voir ce crédit impayé. Ainsi, face aux conséquences des impayés tels que : la baisse des produits (intérêts); le ralentissement de la rotation du portefeuille et l'accroissement des charges de fonctionnement (les Frais de recouvrement) ; enregistrées dans les IMF en général et à l'IAMD-Microfinance en particulier, des principales techniques de prévention s'avère indispensables. Il s'agit de: la mise en place d'un bon système d'information de gestion et d'une bonne politique de crédit ; la mise en place d'une centrale de risques ; la formation et la sensibilisation des clients, le suivi des clients financés ; le système de rating des clients, le système des pénalités, le test de performance des clients, le système des garanties etc. Par ailleurs, une disposition doit être

mise en place pour lutter contre la sélection des emprunteurs sur base des éléments fictifs et des affinités ; puis veiller à ce que le retard d'octroi de crédit par les IMF ne pousse les membres à devenir opportunistes dans les activités. Aussi, le délai de remboursement doit tenir compte de la rentabilité des activités mises en place par les membres et il faudra veiller au suivi quotidien des bénéficiaires. Un autre problème majeur est le fait que ces clients usent des mêmes garanties pour obtenir plusieurs financements. Il existe dès lors un risque de défaillance en chaîne dans le secteur. Il serait donc souhaitable que les autorités mettent sur pied un cadre de réflexion sur la situation problème à travers la création ou mise en place d'une plateforme d'identification des sociétaires (commune à tous les IMF) susceptible de mettre fin au phénomène de la transhumance des clients d'une IMF à l'autre.

Différents inconvénients constituent par endroit de véritables menaces pour la pérennité de l'IAMD-Microfinance. A cet effet, il est donc souhaitable de faire certaines suggestions pour une amélioration de la gestion de recouvrement des crédits. Au nombre de ces recommandations ; on a :

- ✓ La multiplication des séances de sensibilisation sur les conditions d'octroi et de remboursements de crédits ;
- ✓ L'augmentation du nombre des agents de recouvrement par des recrutements de personnel ;
- ✓ L'intensification des enquêtes de moralité sur les membres avant l'octroi de crédits ;
- ✓ Le fonctionnement à plein temps du service recouvrement, avec les objectifs clairs à leur assigné.
- ✓ La formation des membres en insistant sur les notions de la bonne gestion ;
- ✓ La mise en place d'une base de données des clients en situation difficile ou non afin de permettre à l'IAMD-Microfinance d'avoir une idée sur le passé de tous les sociétaires.

Aussi, il faudra mettre au point la collecte des remboursements par des agents de crédit auprès des clients (soit à leur domicile ou à leur lieu de travail). Ce service épargnera les sociétaires d'une part, des frais de déplacements qui le plus souvent constitue pour la plupart un handicap à pouvoir effectuer les remboursements aux guichets de l'IMF ; et d'autre part, les risques de vol et d'agression auxquels ils pourraient être exposés. Enfin, ce service permettra au client ou le commerçant qui devrait abandonner étalage ou ses clients pour s'aligner au guichet de l'institution financière, de veiller à la bonne gestion de ses activités génératrices de revenu. Ce service profite en même temps à l'agent de crédit d'avoir l'œil vigilant sur l'évolution des activités déclarées.

### **Conclusion**

Après la libéralisation financière des années 90, on a assisté à la libéralisation du secteur financier dans plusieurs IMF de la sous-région et plus particulièrement à l'IAMD-Microfinance. Malgré leur croissance, très peu reste pérenne. La présente recherche s'est fixée alors comme objectifs d'identifier les déterminants qui expliquent le faible taux de remboursement dans les IMF et plus particulièrement à l'IAMD-Microfinance au Bénin.

A travers une analyse sur les données recueillies sur l'ensemble de l'échantillon, les résultats obtenus montrent que les caractéristiques liées à l'emprunteur et à l'institution (montant du crédit, durée de remboursement du crédit, le suivi du crédit pendant la périodicité de remboursement) déterminent le faible taux de remboursement à l'IAMD-microfinance.

En vue de garantir sa pérennité un certain nombre de recommandations a été formulées à l'endroit de l'institution et aux autorités monétaires en charge du bon fonctionnement du système financier. Cette étude a démontré les failles qu'accusent le système d'octroi et de

recouvrement, les conséquences de ses faiblesses sur le recouvrement des prêts accordés. En d'autres termes, il a fait découvrir les obstacles relatifs au système d'octroi des crédits et les entraves à leur recouvrement au sein de l'IAMD-Microfinance.

Bien qu'ayant eu le mérite de recourir à une analyse multivariée qui permet de juger de l'effet des différentes variables prises dans leur ensemble, cette étude présente quelques limites : nous pouvons noter en premier lieu que l'empressement des clients ; l'indisponibilité de certains clients qui mettent du temps à répondre à nos questions à cause des exigences de leurs activités et parfois de leurs obligations familiales surtout les femmes ainsi que la réticence de certains agents à nous livrer quelques informations jugées confidentielles ; ensuite le fait que l'étude ne soit portée que sur le cas de l'IAMD-Microfinance nous conduit à être prudents sur la portée des conclusions.

Ces limites indiquent clairement que l'intégration d'autres déterminants relatifs au faible taux de remboursement des crédits dans d'autres institutions de microfinance pourra davantage expliquer la situation de remboursement à l'IAMD-Microfinance. A notre sens, la réalisation d'une étude quantitative semble aussi être une voix pertinente pour compléter ce travail de recherche.

### REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES

- ◆ AGNIKPE Alain 1998 la microfinance : une industrie au service du développement, document du PNUD.
- ◆ AGNIKPE Alain 1998 la microfinance au Bénin : Etude sectorielle approfondie, PNUD Bénin.
- ◆ COBAC (2002) Recueil des textes relatifs à l'exercice des activités de microfinance. *Secrétariat Général, Département microfinance.*
- ◆ Desai, B.M., and J.W. Mellor, 1993, "Institutional finance for agricultural development. An analytical survey of critical issues." *Food Policy Review*, 1. x-162.

- ◆ Fournier, Y. Doligez, F., et Gentil, D., 1993, "Construire des outils financiers au service du développement rural du Bénin." *Les cahiers de la Recherche-Développement* N°34. 38-50.
- ◆ Honlonkou, A. N., D. Djoï, et L. Babatoundé, 2000, "Problèmes fonciers et faisabilité d'un plan de crédit foncier au sud du Bénin." Rapport de consultation pour le compte du Projet PAGER. Ministère du Développement Rural, Cotonou, Bénin.
- ◆ Lanha, M. (2002) Résolution des problèmes d'information en microfinance. Analyse à partir de la stratégie de Vital-Finance Bénin. *Mendesenddevelopment*, 30(119), 47-62.
- ◆ LEDGERWOOD Joanna 1999 Manuel de microfinance ; une perspective institutionnelle et financière, WASHINGTON DC, Banque Mondiale.
- ◆ Varian H.R., 1992, *Introduction à l'analyse micro-économique*. (Paris et Bruxelles, De Broeck Université : Nouveaux horizons).

### **SITES web**

- <http://www.sciencedirect.com>
- <http://publications.worldbank.org/online>
- <http://publications.imf.org/online>
- <http://publications.pnud.org/online>
- <http://oxfordjournals.org>

### **TEXTES REGLEMENTAIRES**

- « Loi Bancaire » de la BCEAO
- Règlement N° 96-03 relatif à l'émission de billet de trésorerie, de certificat de dépôt, des bons des établissements financiers et des bons des institutions financières régionales
- Recueil des textes portant réglementation des systèmes financiers décentralisés en république du Bénin
- Avis N° 01/2007/RB de 02 Novembre 2007 aux banques et établissements financiers relatifs au relèvement du capital social minimum des établissements de crédit de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA)

### **COURS ET RAPPORTS**

- « Cours d'économie monétaire »

- Rapport annuel d'activité 2012, 2013, 2014, 2015 de l'IAMD
- Etat financier 2012, 2013, 2014, 2015 de l'IAMD
- Manuel de politiques de crédits

### ANNEXE

#### **Annexe 1 :** Questionnaire adressé aux sociétaires de l'IAMD Microfinance

Ce questionnaire est conçu dans le but de produire un essai pouvant contribuer à une parfaite connaissance des déterminants du faible taux de remboursement à l'IAMD Microfinance. Les informations collectées dans le cadre de cette enquête sont couvertes de secrets et ne seraient utilisées à autres fins que les objectifs visés.

Afin de nous permettre de mener cette étude, nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

- 1- Depuis combien de temps êtes-vous client à l'IAMD-Microfinance ?
- 2- Quelle est votre activité ?
- 3- Combien de crédits avez-vous déjà eu ?
- 4- Quel type de prêt avez-vous contracté à l'IAMD-Microfinance ?

5- Que pensez-vous des conditions exigées à l'IAMD-Microfinance avant la mise en place du crédit ?

6-Estimez-vous lésé par les chargés de prêt dans le traitement de vos dossiers ?

7- Que pensez-vous du délai de mise en place du crédit ? 8-Combien de fois êtes-vous visité en moyenne par un chargé de prêt pendant la période allant de la demande de crédit au déboursement ?

9-Avez-vous toujours obtenu le montant que vous sollicitez à l'IAMD-Microfinance

10-Après le déboursement, quelle est la fréquence de visite d'un chargé de prêt sur votre lieu d'activité ?

11-Disposez-vous d'un cahier dans lequel vous enregistrez votre dépense et vos recettes ?

12-Elaborez-vous le document pour prévoir vos besoins et vos recettes futures ?

13-Est-ce que vos biens et besoins personnels sont-ils séparés des comptes de votre entreprise ?

14-

Arrivez-vous à honorer vos échéances de remboursement ?

15-Quels sont les facteurs de blocage dans le paiement des crédits à l'échéance ?

16- Avez-vous détourné le crédit pour un autre motif ou objet ?

17- Avez-vous subi des tentatives de corruption ?

18- Avez-vous eu le crédit par le biais d'une connaissance qui est intervenu ?

19- Pensez-vous aujourd'hui que vous pouvez continuer à mener vos activités sans l'appui de l'IAMD-Microfinance?

20- Avez-vous senti une amélioration dans votre condition de vie ?

21- Qu'est-ce qui ne vous plaît pas chez l'IAMD-Microfinance que vous souhaitez qu'on améliore.

### Annexe 2 : Questionnaire adressé aux Chargés de prêts

Ce questionnaire est conçu dans le but de produire un essai pouvant contribuer à une parfaite connaissance des déterminants du faible taux de remboursement à l'IAMD Microfinance. Les informations collectées dans le cadre de cette enquête sont couvertes de secrets et ne seraient utilisées à autres fins que les objectifs visés.

Afin de nous permettre de mener cette étude, nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

1- Depuis combien de temps (ancienneté) êtes-vous à l'IAMD-Microfinance?

Moins d'1 an / entre 1à 2ans/ Supérieur à 2 ans

2- Quel type de formation de base avez-vous avant d'accéder à votre poste de chargé de prêts ?

Bac + 4 en droit/ Bac+3 en Gestion des Entreprises / Bac+3 ans en Banque

Bac+3 en marketing / Bac +3 en Finance/ Bac+3 en Impôt/ Bac + 4 en économie/ Master 2 en Gestion/ Autres.

3- Etes –vous épanoui au sein de l'institution ? Oui /Non

4- Arrivez-vous à subvenir convenablement à vos besoins ?

Oui /Non /Acceptable

5- Avez-vous bénéficié de stage de formation à l'extérieur de l'IAMD-Microfinance ?

Oui/ Non

6- Dès votre entrée au sein de l'IAMD, avez-vous eu une formation sur l'évaluation des activités des clients ? (Choisissez l'une des propositions suivantes)

- Vous avez été confié d'abord, à un ancien du métier pendant au moins 6mois
- Vous avez été envoyé sur le terrain immédiatement
- Vous avez été envoyé en formation

7- Avez-vous bénéficié d'une promotion depuis votre entrée à l'IAMD-Microfinance ? Oui /Non

8- Y a-t-il une prime annuelle pour vous ? Oui/ Non / Parfois

9- Etes-vous motivé(e) dans votre travail ? Oui/ Non

10-Aimez-vous votre métier de Chargé de prêts ? Oui / Non

11-Avez-vous monté des dossiers par contrainte ? Oui/ Non

12-Avez-vous monté des dossiers par complaisance ? Oui/ Non

13-Avez-vous monté des dossiers fictifs ? Oui/ Non

14-Avez-vous été confronté(e) une tentative de corruption ? Oui / Non

15-Avez-vous été corrompu (e) ? Oui/ Non

16-Avez-vous reçu un cadeau d'un client bien après service rendu ? Oui/ Non

17-Vous arrive-t-il de subir des pressions de la part des clients ? Oui / Non

18-Avez-vous été menacé par un client ? Oui/ Non

19-Vous a-t-il arrivé que vous arrangiez les données financières dans votre évaluation :

- Pour aider un client ? Jamais / Parfois/ Toutes les fois
- Pour aider un ancien client fidèle Jamais / Parfois/ Toutes les fois
- Vous le faites uniquement pour les amis et les parents. Jamais / Parfois/ Toutes les fois

20- Pensez-vous que la technique actuelle d'évaluation financière des activités des clients permet de prendre une bonne décision de mise en place d'un crédit ?

Oui / Non Pour certains dossiers

21- Selon vous y a-t-il de crédit sans risque ? Oui Non

22- Quelle est la situation du taux de remboursement des crédits au sein de l'IAMD-Microfinance ?

- Remboursement à fort taux
- Remboursement à fort taux
- Remboursement acceptable

26-Dans quels cas la décision de la durée de remboursement est-elle prise ?

- Après négociation avec le client
- Décision prise par le comité de crédit
- Libre choix du client

27- Selon vous quel type de crédit connaît un meilleur ou faible remboursement sur votre portefeuille ?

- Crédit individuel ? Caution d'opportunité ?
- Crédit de groupe ? Crédit de Groupement

28-Quelle tranche de « crédit accordé » se rembourse-t-il le mieux selon vous ?

- 45 000 à 300.000 Très bien ? / Acceptable ? / Mauvais ?
- 300 000 à 500.000 Très bien ? Acceptable ? / Mauvais ?
- 500.000 à 5 millions Très bien ? / Acceptable ? / Mauvais ?
- 5 millions à 10 millions Très bien ? / Acceptable ? / Mauvais ?

29 Quelle appréciation faites-vous du plafond (limite) du montant du crédit accordé (10 millions) ?

Trop élevé ? / Acceptable ? / Faible ? / Très faible ?

30- D'après vos rapports d'Audi, Quel est :

- Le montant des encours de crédits les trois dernières années ? (2013-2015)
- Le montant des impayés les trois dernières années ? (2013-2015)
- Le taux de remboursement des crédits octroyés ? (2013-2015)

31- Selon vous, est-il bien d'appliquer la même méthode d'évaluation à toutes les tranches de crédit? Oui ? / Non ?

32-Dans vos actions de recouvrement des impayés, quelles appréciations faites-vous du comportement des clients ?

- Client de mauvaise foi : Beaucoup Peu
- Client peu soucieux de leur situation : Beaucoup Peu

- Client très collaboratif : Beaucoup Peu

33- Quelles autres stratégies avez-vous mis en place pour permettre ou aider les clients à rembourser à temps ou suivant l'échéance, les crédits octroyés ?

34- Pensez-vous que l'IAMD-Microfinance lutte réellement contre la pauvreté ? Oui Non

### **ANNEXE 3 : Guide d'Entretien pour le Personnel**

1- Depuis quand l'IAMD a démarré ses activités.

2- Faites-nous part des activités de l'IAMD.

3- Quelles sont les principales raisons qui amènent vos sociétaires (clients) à épargner ?

4- Quels sont selon vous les motifs ou objets des crédits octroyés ?

5- Quelles sont les principales activités que vous financez ?

6- Pensez-vous que les informations fournies par les demandeurs de crédits lors de l'entretien sont fiables ?

7- Quels sont les problèmes que vous rencontrez lors du montage du dossier des prêts.

8- Votre caisse connaît-elle le problème du faible remboursement ?

9- Quels peuvent être selon vous les causes du faible taux de remboursement ?

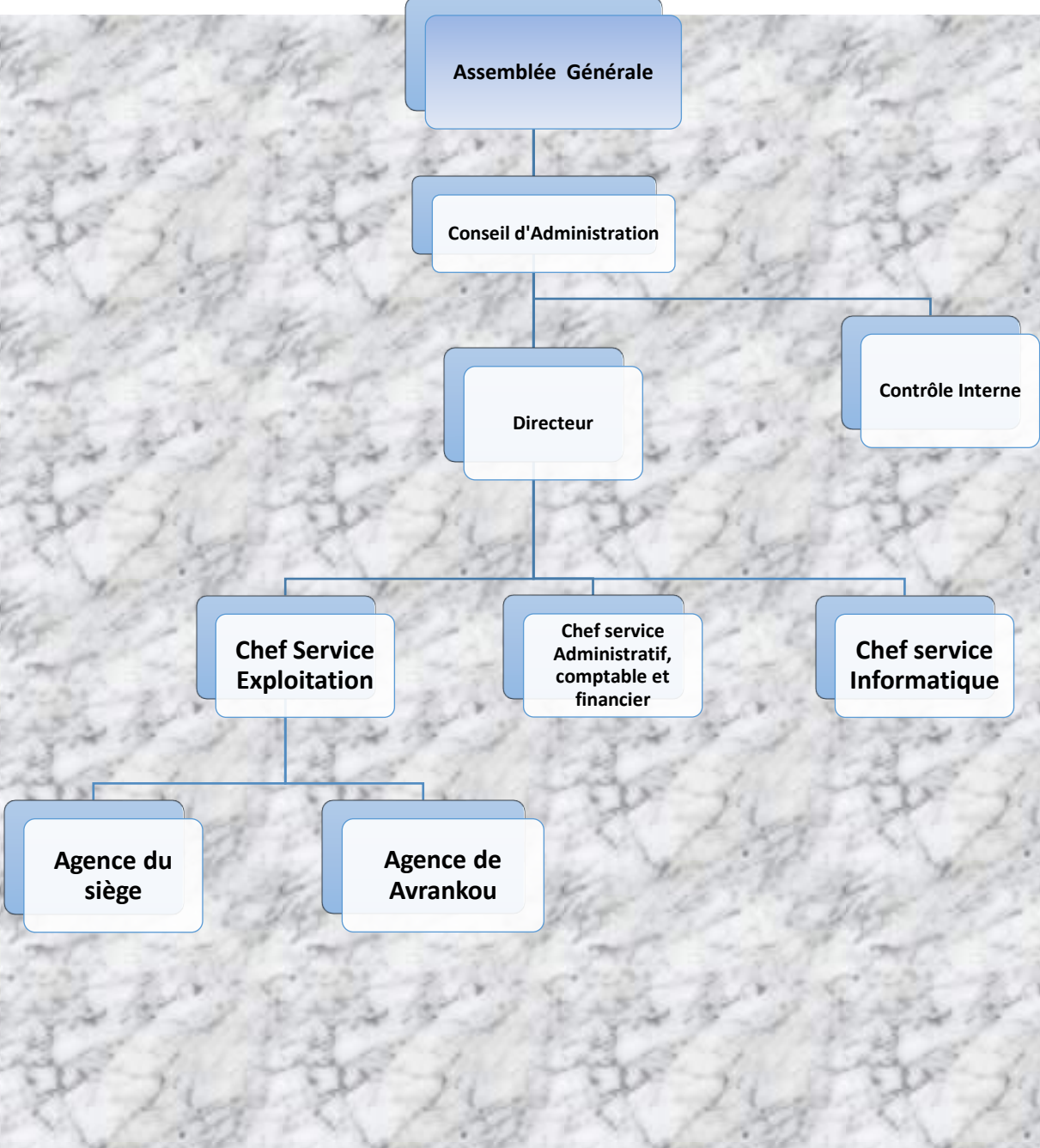
10- Que faites-vous pour améliorer le taux de remboursement au niveau de votre caisse ?

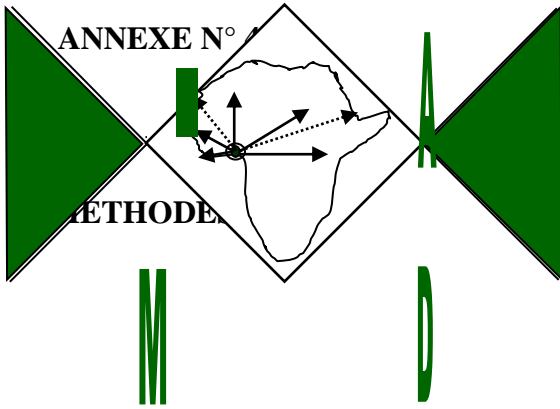
11- Faites-nous part de vos relations avec vos clients.

### **FIGURE N° 3**

#### **PRESENTATION DE L'ORGANIGRAMME DE L'IAMD -MICROFINANCE**

Les statuts et le règlement intérieur de l'IAMD–Microfinance définissent les règles de prise de décisions et de fonctionnement de l'organisation.





INSTITUT AFRICAIN D'APPLICATION DES  
METHODES DE DEVELOPPEMENT EN MICROFINANCE

**IAMD-**

Microfinance Formation Suivi Appui

**Microfinance**

**e**

Porto-Novo 02 B.P: 763 Tél: (229) 97-16-61-08 E-mail: [iamdfinance@yahoo.fr](mailto:iamdfinance@yahoo.fr)

**CONTRAT DE CAUTIONNEMENT**

Je soussigné (e) M  
.....  
...

Né (e) le ..... à ..... Déclare me  
porter caution Solidaire de  
M.....ci-après dénommé

(E)client (e) envers l'IAMD Microfinance dont le siège est à  
Porto-Novo, immatriculé sous le N°

**2013/040/MISPC/DC/SGM/DGAIC/SAAP/ASSOC-SA du 25 Juillet 2013.**

Cette garantie sera applicable à toutes les sommes que

Le client cautionné doit ou pourra devoir à l'IAMD-Microfinance

Je déclare expressément renoncer aux bénéfices de discussion et de division.

La présente caution conjointe et solidaire est contractée

Pour un montant de : ..... francs  
CFA.

**Problématique de recouvrement de crédits dans les IMF : cas de l'IAMD-Microfinance**

---

En cas de décès de M  
.....avant

L'exécution des obligations cautionnées ci-dessus, les héritiers

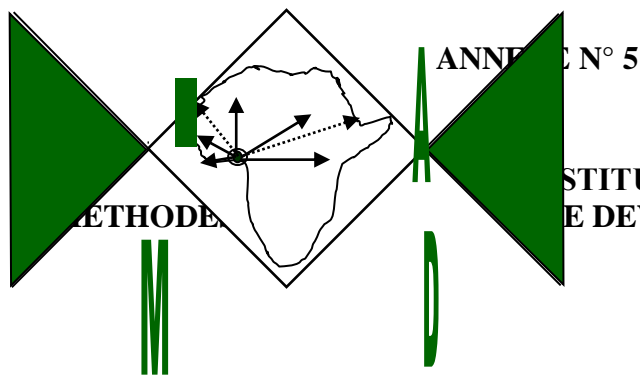
Et représentants seront tenus solidairement et indivisiblement

Entre eux des engagements pris par M  
.....  
.....

Fait à Porto-Novo, le .....

**Signature du créancier  
Caution**

**Signature de la**



INSTITUT AFRICAIN D'APPLICATION DES  
METHODES DE DEVELOPPEMENT EN MICROFINANCE

**IAMD-**

**Microfina**

**Microfinance**

Porto-Novo 02 B.P: 763 Tél: (229) 97-16-61-08 E-mail:[iamdfinance@yahoo.fr](mailto:iamdfinance@yahoo.fr)

**CONTRAT DE PRET**  
Entre

L'INSTITUT AFRICAIN D'APPLICATION DES METHODES DE DEVELOPPEMENT (IAMD-Micro finance), 02 B.P. : 763 PORTO-NOVO Tél. : 20 24 72 89, E. mail : [iamdfinance@yahoo.fr](mailto:iamdfinance@yahoo.fr) Représenté par son Directeur, M.YANKOTY Charlemagne

Ci – après désigné le PRETEUR

Et

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe : ...

Date et lieu de naissance : ..... Profession : .....

Nature de pièce d'identité: CNI Numéro : ..... Expo : .....

Adresse complète : M/ ..... Tél : .....

Ci-après dénommer « **EMPRUNTEUR** »

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1<sup>er</sup> : Ouverture de crédit – montant**

L'IAMD-Micro finance ouvre en faveur de l'emprunteur qui accepte, un crédit aux conditions ci-après :

- Capital à rembourser : ..... (en lettres) ..... francs
- Caution financière à constituer : **10%** du montant du crédit soit : ..... FCFA
- Intérêt total à payer **2% dégressif** soit : ..... FCFA

- Frais de dossier et de suivi : **2%** du montant du crédit soit : ..... **FCFA**  
Le crédit est destiné aux activités de : .....

Le déblocage des fonds reste conditionné par la constitution en faveur du PRETEUR des garanties prévues par les deux parties contractantes et par le paiement des divers frais.

**Article 2 : Engagement de remboursements**

La durée du prêt est fixée à ..... Mois dont **0** de différé.

L'emprunteur s'engage à rembourser le crédit en ... Échéance (s) de ..... **FCFA** chacune.

La date de la première échéance : ..... La date de la dernière échéance : .....

**Article 3 : Intérêts et pénalités**

Les intérêts du présent prêt seront calculés au **taux dégressif de 2%**.

En cas de non-paiement d'une échéance à la date fixée, une pénalité de retard de **0.5%** par jour de retard sera calculée sur la somme due par l'emprunteur.

**Article 4 : Exigibilité immédiate**

Si l'une des éventualités prévues ci-après se réalisait, le PRETEUR pourrait exiger le remboursement immédiat de l'intégralité de toutes les sommes dues au titre du prêt sur simple décompte du PRETEUR (capital, intérêts, pénalités et accessoires) :

\* Inexécution par l'emprunteur de l'un des engagements par lui contractés ;

\* Faillite personnelle, liquidation des biens, règlement judiciaire, déconfiture, cessation d'activités ou cessation de paiement de l'emprunteur ;

Perte, vente, vol ou destruction totale ou partielle du bien mis en gage ou en garantie.

**Article 5 : Garanties**

En garantie, l'emprunteur apporte une garantie :

- matérielle / morale : .....

Cette garantie appartient à / est représentée par :

Mme / M : .....

Adresse complète : .....

La caution s'engage à rembourser solidairement le crédit en cas de défaut de paiement du client et autorise le PRETEUR à saisir par les voies légales en vigueur, son salaire, et tous ses biens et les vendre afin de couvrir ses obligations de cautionnement.

D'une manière générale, tous les biens meubles et immeubles actuellement possédés et ceux qui seront acquis avant le terme de ce contrat sont considérés comme garanties.

Il est en outre convenu que l'effet des garanties ne cessera qu'après remboursement intégral de toutes les sommes qui seront dues par l'emprunteur au PRETEUR.

Pour l'application du présent contrat, l'emprunteur s'engage expressément à gérer son entreprise en bon père de famille et à ne pas laisser se détériorer, faute d'entretien, les biens mobiliers ou immobiliers affectés à la garantie du crédit.

Dans ces conditions, tous les frais y afférents sont mis à la charge de l'emprunteur, et les biens, avoirs et valeurs appartenant à l'emprunteur constituent de plein droit un gage pour le PRETEUR.

En outre, pour le présent crédit, l'emprunteur souscrit à une garantie décès non remboursable de 2% du montant du crédit accordé ou un forfait soit un montant de

**6 000 FCFA**

### **Article 6 : Renonciation aux bénéfices de discussion et de division**

Il est convenu qu'en cas de défaillance de l'emprunteur avant complète libération, ses cautions seront tenues solidairement et sans bénéfice de discussion ni division entre elles au remboursement du présent crédit en principal, intérêt, pénalités et accessoires.

### **Article 7 : Utilisation du dépôt du client (Emprunteur)**

En cas d'impayés, le dépôt du client servira à régler en partie ou en totalité la dette.

### **Article 8 : Echange d'Informations**

J'accepte que les informations concernant ma caution et moi sur le présent crédit soient échangées sur la centrale des risques des IMF.

### **Article 9 : Dépenses et frais / pouvoir pour formalités**

Les frais de la présente ou ceux qui en seront la conséquence seront à la charge de l'emprunteur qui s'y oblige.

Tout pouvoir est donné au porteur d'un exemplaire du présent contrat pour accomplir les formalités prévues.

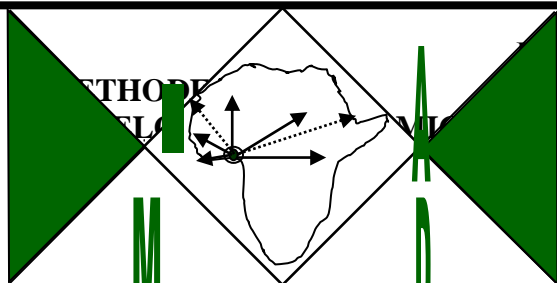
### **Article 10 : Election de domicile et attributions de compétence**

Pour l'exécution des clauses et conditions du présent contrat, et en cas de litige dans son exécution, le tribunal de première instance de PORTO-NOVO, est seul compétent.

Fait à Porto-Novo, le .....

**L'EMPRUNTEUR LE DIRECTEUR**

**ANNEXE N° 6**



INSTITUT AFRICAIN D'APPLICATION DES  
DE  
FINANCE

**IAMD-**

**Microfina**

**Microfinanc**

Conseils

Porto-Novo  
mail: [iamdfinacc@adncc.fr](mailto:iamdfinacc@adncc.fr)

02 B.P: 763 Tél: (229) 97-16-61-08 E-

**e**

**DEMANDE DE PRET GROUPEMENT ET GROUPE**

Je soussigné (e) ..... épouse  
.....

Demeurant .....département .....  
commune de ..... maison.....  
profession....., agissant au nom du  
groupe.....sollicite un crédit  
de.....F (en chiffre et en lettre) payable en  
.....mensualités de .....Fcf avec intérêts, du ...../...../..... au  
...../...../.....

Ce groupement est composé de.....groupes de solidarité

Fait à ..... le ...../...../.....

Signatures et noms

**Demandeur Responsable du GS**

**DECISIONS DE L'IAMD-Microfinance**

Montant autorisé.....  
.....(en chiffre et en lettre)

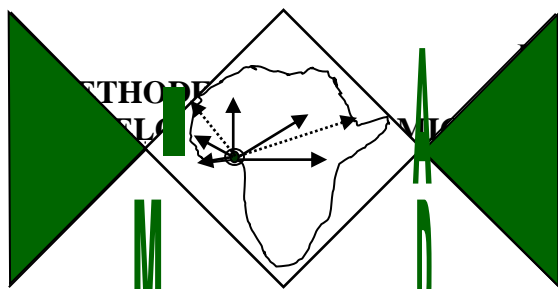
Nombres d'échéances.....Montant / échéance.....

Taux d'intérêt.....taux d'épargne obligatoire.....

Fait à ..... le ...../...../.....

Noms et signatures des membres du comité de crédit de l'Institution

ANNEXE N° 7



**Microfiha  
nce**

INSTITUT AFRICAIN D'APPLICATION DES  
DE  
FINANCE

**IAMD-**

Micro finance ; Formations ; Suivi ; Appui -

**Microfinanc**

Porto-Novo, B.P. 705 Tél: (229) 97-16-61-08 Email: [iamdfinance@yahoo.fr](mailto:iamdfinance@yahoo.fr)

DEMANDE DE PRET INDIVIDUEL

Je soussigné (e) ..... **e** ..... épouse

Demeurant.....département .....  
commune de ..... maison.....  
profession....., sollicite un crédit individuel  
de.....F (en chiffre et en lettre) payable en  
.....mensualités de .....Fcf avec intérêts, du ...../...../..... au  
...../...../.....

Je mets en garantie le véhicule.....N°.....marque..... ou la  
parcelle bâtie / non bâtie N°.....lot.....sise à ..... département de  
.....dans la commune de..... arrondissement de  
.....; ou mon salaire figurant sur ma fiche de paie. Ce bien  
appartient à .....moi-même / à mon  
avaliseur.....; profession.....

Fait à ..... le ...../...../.....

Signatures et noms

Demandeur Avaliseur

DECISIONS DE L'IAMD-BENIN/DMF

Montant autorisé.....(en  
chiffre et en lettre)

## **Problématique de recouvrement de crédits dans les IMF : cas de l'IAMD-Microfinance**

---

Nombres d'échéances.....Montant / échéance.....

Taux d'intérêt.....taux d'épargne obligatoire.....

Fait à ..... le ...../...../.....

### **Noms et signatures des membres du comité de crédit de l'Institution**

### **TABLE DES MATIERES**

Avertissement.....	i
Dédicace.....	ii
Remerciements.....	i
Sigles et acronymes .....	v

Liste des tableaux .....	vi
Liste des Figures .....	vii
Résumé.....	ix
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I : Déroulement et cadre institutionnel de stage.....	3
Section 1. Présentation de l'IAMD-Micro finance.....	3
A. Historique, objectifs et structure organisationnelle, moyens mise en œuvre.....	3
1. Historique .....	3
2. Objectifs .....	3
3. Structure organisationnelle .....	4
4. Ressources .....	8
B. Activités, environnement, défis de l'IAMD-Micro finance .....	11
1. Branches d'activité de l'IAMD-Micro finance .....	11
2. Analyse FFOMde l'IAMD-Micro finance .....	13
a. Diagnostic interne : Forces et Faiblesses .....	13
b. Diagnostic externe : Opportunités et Menaces .....	13
c. Tableau FFOM.....	14
Section 2. Déroulement du stage et constats.....	15
A. Déroulement du stage .....	15
1. Activités.....	15
2. Difficultés rencontrées et suggestions .....	15
B- Analyse sommaire du phénomène faisant l'objet du mémoire à la Structure de Stage.....	16
Chapitre 2 : Cadre théorique de recherche.....	17
Section 1. Problématique, Objectifs et Hypothèses .....	17
A. Problématique et intérêt de l'étude .....	17
1. Problématique .....	17
2. Intérêt de l'étude .....	20
B. Objectifs et hypothèses de l'étude .....	20
1. Objectif principal .....	20
2. Objectifs spécifiques .....	20
3. hypothèses .....	20

<u>Section 2</u> . Revue de littérature et méthodologie de l'étude.....	21
A. Revue de littérature .....	21
B. Méthodologie de recherche .....	26
 Chapitre 3 : Résultats et discussions.....	30
SECTION 1 Présentation, analyse des résultats et vérification des hypothèses.....	30
A- Présentation, analyse des résultats .....	30
B- Vérification des hypothèses.....	42
SECTION 2 Suggestions et conditions de mise en œuvre .....	40
 CONCLUSION .....	43
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES .....	44
 ANNEXE .....	46
 Table des matières.....	60